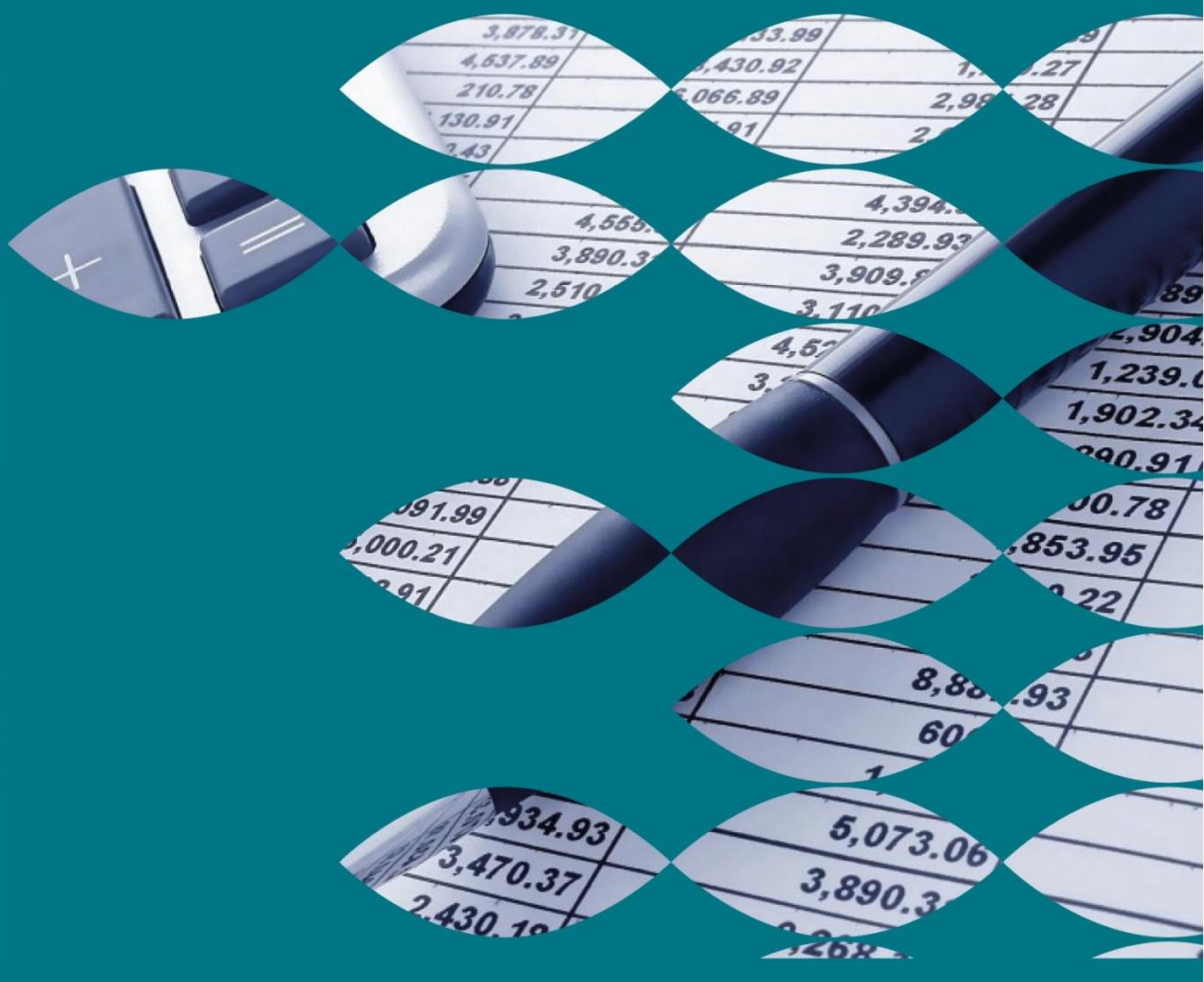




l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



BUDGET PRIMITIF 2022

INTRODUCTION

Le projet de budget primitif 2022 s'inscrit dans les orientations budgétaires examinées lors du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 22 octobre 2021, tout en affinant les hypothèses retenues à cette occasion. Les points les plus saillants de cet exercice sont les suivants :

- Des contraintes croissantes sur la période 2022 – 2029 et une réponse reposant sur la maîtrise du budget d'exploitation et sur l'activation du levier tarifaire : le Syctom va subir la forte hausse de la TGAP (surcoût cumulé de 248 M€ d'ici fin 2029). Par ailleurs, il maintient son ambition sur la prévention en continuant d'augmenter l'enveloppe de 3 %. Dans ce cadre, il est nécessaire de continuer à actionner le levier tarifaire comme évoqué lors des précédents DOB et précisé dans celui de cette année.
- La poursuite des grands projets de modernisation en 2022 à hauteur de 228 M€ de crédits de paiement : avec la suite des travaux de la nouvelle UVE IP13, le renouvellement du site de Saint-Ouen avec la dernière ligne de traitement des fumées et les études liées à l'opération Romainville - Bobigny. Ces dépenses d'équipement seront en majorité financées par l'émission d'obligations vertes (« green bonds »), à hauteur de 157 M€.

Le BP 2022 étant voté avant la clôture des comptes 2021, des ajustements seront à prendre en compte en cours d'année, notamment selon les tonnages définitifs 2021 qui pourraient occasionner des reversements réciproques entre le Syctom et les collectivités (par rapport à la redevance appelée en 2021) et les premiers retours des tonnages 2022 qui permettront d'ajuster la tendance projetée.

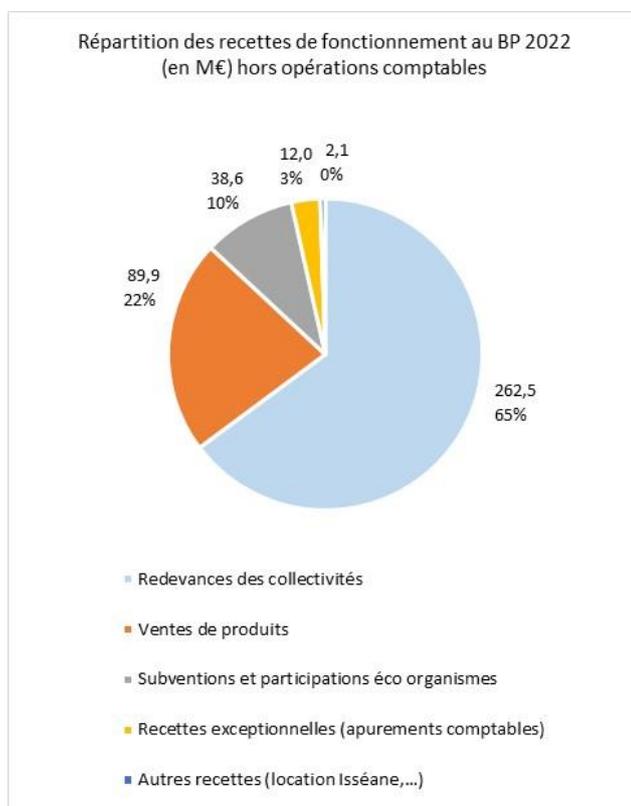
Conformément aux perspectives tracées dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, le présent projet de budget primitif ne dégage aucune marge de manœuvre au-delà de la couverture obligatoire de la dotation aux amortissements. Cela signifie que l'évolution tarifaire proposée pour 2022 permet uniquement de maintenir le niveau d'épargne brute du Syctom à son minimum réglementaire, le corolaire de cela étant un recours maximal à l'emprunt pour le financement de la poursuite du plan d'investissement.

SOMMAIRE

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 405,1 M€ / 381,2 M€ au BP 2021	4
A) Les recettes directes d'exploitation : 352,4 M€ / 330 M€ au BP 2021	4
B) Les subventions des éco organismes : 38,6 M€ / 36,1 M€ au BP 2021	7
C) Les autres recettes : 2,1 M€ / 1,6 M€ au BP 2021	7
D) Les recettes exceptionnelles : 12,0 M€ / 13,5 M€ au BP 2021	7
II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 405,1 M€ / 381,2 M€ au BP 2021	8
A) Les dépenses directes d'exploitation : 274,0 M€ / 248,4 M€ au BP 2021	8
B) Les soutiens aux collectivités : 7,8 M€ / 7,7 M€ au BP 2021	11
C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention, sensibilisation et communication : 11,9 M€ / 11,4 M€ au BP 2021	11
D) La masse salariale : 9,3 M€ / 9,2 M€ au BP 2021	12
E) Les charges financières : 13,3 M€ / 14 M€ au BP 2021	13
F) La dotation aux amortissements : 67,1 M€ / 66,8 M€ au BP 2021	14
G) Les provisions pour risques et charges : 3,2 M€ / 0 M€ au BP 2021	14
H) Les dépenses courantes : 9,4 M€ / 10,0 M€ au BP 2021	14
III - L'EVOLUTION DES RATIOS	15
IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 271,2 M€ / 324,2 M€ au BP 2021	16
A) Les ressources externes : 37,1 M€ / 53,6 M€ au BP 2021	16
B) Les ressources propres : 67,1 M€ / 66,8 M€ au BP 2021	17
C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 157,5 M€ / 194,2 M€ au BP 2021	17
D) Opérations comptables patrimoniales : 9,6 M€ / 9,6 M€ au BP 2021	17
V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 271,2 M€ / 324,2 M€ au BP 2021	18
A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)	18
B) Les dépenses d'équipement : 227,8 M€ / 279,5 M€ au BP 2021	18
C) Le remboursement de la dette : 32,4 M€ / 32,5 M€ au BP 2021	25
D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 10,9 M€ / 9,6 M€ au BP 2021	25

I - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 405,1 M€ / 381,2 M€ au BP 2021

La structure des recettes de fonctionnement est stable par rapport au BP 2021. Les redevances représentent la principale ressource du Syctom (262,5 M€ soit 65 %) suivie des ventes de produits (89,9 M€ soit 22 %) puis des recettes des Eco-Organismes (38,6 M€ soit 10 %).



Recettes de fonctionnement (en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Redevances des collectivités	248,2	262,5	14,3
Ventes de produits	81,9	89,9	8,1
Sous total recettes d'exploitation	330,0	352,4	22,3
Subventions et participations éco organismes	36,1	38,6	2,5
Autres recettes (location Isséane,...)	1,6	0,8	- 0,8
Recettes exceptionnelles (apurements comptables)	13,5	12,0	- 1,5
Recette d'ordre (reprise de subventions transférables)	-	1,3	1,3
Total global des recettes de fonctionnement	381,2	405,1	23,9

A) Les recettes directes d'exploitation : 352,4 M€ / 330 M€ au BP 2021

1) Les redevances : 262,5 M€ / 248,2 M€ au BP 2021

Les hypothèses d'évolution de tonnages pour l'année 2022 :

Elles ont été établies à partir des derniers tonnages connus à la date de l'élaboration de ce budget, soit les 8 premiers mois de l'année 2021. Il en ressort une augmentation globale de 5,1 % par rapport au tonnage du BP 2021.

En tonnes	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021	
OM	1 721 474	1 782 027	60 553	3,5%
CS	199 969	214 675	14 706	7,4%
OE (déclassés inclus et chantier)	231 494	261 440	29 946	12,9%
Déchèteries	40 971	47 110	6 139	15,0%
Biodéchets	10 681	12 448	1 767	16,5%
Total tonnages entrants	2 204 589	2 317 700	113 111	5,1%

Les flux évoluent de la manière suivante :

- Ordures ménagères résiduelles : le taux d'évolution est de + 3,5 % par rapport au BP 2021. Il est constaté que les tonnages, assez faibles au début de l'année 2021, ont sensiblement progressé aux mois de juin et juillet, cela s'explique par une diminution des effets de la crise sanitaire.
- Collectes sélectives : il est estimé une progression de 7,4 % par rapport au BP 2021. Cette augmentation a été constatée en 2021 après le BP 2021, mais également par rapport à 2019. L'augmentation sur les 9 premiers mois de l'année 2021 a été de 27% par rapport à la même période de 2020 : les commerces et restaurants sont restés fermés pendant plusieurs mois, mais les habitants, restés chez eux, ont continué à trier leurs déchets d'emballages ménagers. De plus l'extension des consignes de tri, mise en place sur les derniers territoires en 2020, porte ses fruits. Par ailleurs, l'évolution attendue des tonnages de collectes sélectives intègre l'augmentation de la fréquence de collecte pour ce flux à Paris (passage de C2 à C3).
- Objets encombrants : il est prévu une hausse de 12,9 % par rapport au BP 2021. Dès 2021, après le vote du budget primitif en avril, il a été constaté une augmentation par rapport à 2020 et par rapport à 2019. Elle est alimentée par la progression des apports en OE ainsi que par le développement des flux en provenance des déchèteries constitués de tout venant et surtout de déchets assimilables à des OE de chantier.
- Les déchets alimentaires : ils sont encore soumis à une forte variabilité. Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires n'a toujours pas atteint le stade de la maturité. L'impact de la crise sanitaire a été très important sur ce poste en 2020. Une reprise est constatée en 2021 qui reste à confirmer en 2022. Un point sera effectué en cours d'année pour ajuster cette prévision.

Les tarifs de la redevance (parts tonnage et population) :

Suite aux discussions lors de la séance du DOB 2022 le 22 octobre dernier et à l'ajustement des hypothèses de construction du BP 2022, les tarifs des différents flux s'établissent en 2022 comme suit :

- Part population : 6,18 €/hab. soit + 3 % par rapport à 2021.
- Tarifs OM / OE : 103 €/t soit + 3 % par rapport à 2021.
- Tarif CS : 19 €/t en préservant l'écart de 84 € avec celui des OM/OE pour en conserver le caractère incitatif.
- Tarif des biodéchets : alignement sur le tarif des CS soit 19 €/t.
- Anomalie CS : 123 €/t.

Appliqué aux tonnages projetés pour l'année 2022, il en résulte les contributions budgétaires suivantes :

Redevances par flux (en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
OM	174,4	183,5	9,1
CS	3,2	4,1	0,9
OE	23,2	26,8	3,6
Anomalies CS	5,6	5,3	- 0,3
Biodéchets	0,1	0,2	0,2
Déchèteries	4,5	4,5	0,0
Part population	37,2	38,0	0,8
Total redevances	248,2	262,5	14,3

2) La vente de produits : 89,9 M€ / 81,9 M€ au BP 2021

Elles se situent à 89,9 M€ au BP 2022 et progressent essentiellement sous l'effet de la hausse de la vente matière.

Ventes de produits	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Valorisation énergétique	63,8	66,1	2,3
Valorisation matière	13,6	23,4	9,8
Refacturations au SITRU/SIGIDURS et vente vide de four	4,4	0,4	- 4,0
Total ventes produits	81,9	89,9	8,1

La valorisation énergétique : l'évolution des recettes s'explique principalement par un prix moyen de vente en augmentation en raison de la remontée des coefficients de révision. Sur la base d'hypothèses prudentes sur le fonctionnement des installations, la vente vapeur est attendue à un niveau permettant de déclencher le prix complémentaire CPCU. En cas de besoin, l'arrêt des GTA sera activé afin d'atteindre l'objectif de livraison contractuel.

La valorisation matière : les recettes tirées de la valorisation matière progressent fortement comme constaté au moment du budget supplémentaire 2021. Outre l'effet volume (progression des tonnages de CS), la principale raison de cette évolution tient à la forte progression des prix de reprise avec un doublement du prix moyen sur chaque filière (hors verre). La reprise économique post-confinement et les tensions qui l'accompagnent sur certains marchés de matières premières et secondaires (fibreuse et plastiques) laissent présager d'une poursuite de ces tendances en 2022.

Valorisation matière (Montant en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Valorisation OM	2,1	4,3	2,1
Valorisation OE	1,1	2,2	1,1
Valorisation CS	10,0	16,9	6,9
Autres refacturations	0,4	0,2	- 0,2
Total valorisation matière	13,6	23,5	9,9

Les refacturations au SITRU et au SIGIDURS :

- Les conventions avec le Sitru et le Sigidurs sont terminées fin 2021 pour ce qui concerne l'apport de leurs collectes sélectives sur les centres de tri du Sycotm.

B) Les subventions des éco organismes : 38,6 M€ / 36,1 M€ au BP 2021

Les soutiens sur les emballages ménagers et les papiers-cartons augmentent globalement grâce à la hausse des soutiens Citéo liés au tri corrélée à l'augmentation des tonnages. Ils couvrent la baisse du soutien Citéo à la valorisation énergétique qui poursuit sa diminution de 10% tous les ans comme prévu dans le barème F. Les soutiens

Subventions des éco organismes (Montant en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Subvention Citeo Emballage	30,6	32,1	1,5
Subvention Citeo Journeaux Revues Magazines (JRM) et Gros de Magasin (GM)	1,8	2,1	0,4
Subventions Ocad3e pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques	0,1	0,1	-
Subventions Eco Mobilier	3,6	4,3	0,7
Total subventions des éco organismes	36,1	38,6	2,5

C) Les autres recettes : 2,1 M€ / 1,6 M€ au BP 2021

Ce poste est en légère augmentation du fait d'opérations comptables inscrites dès le budget primitif.

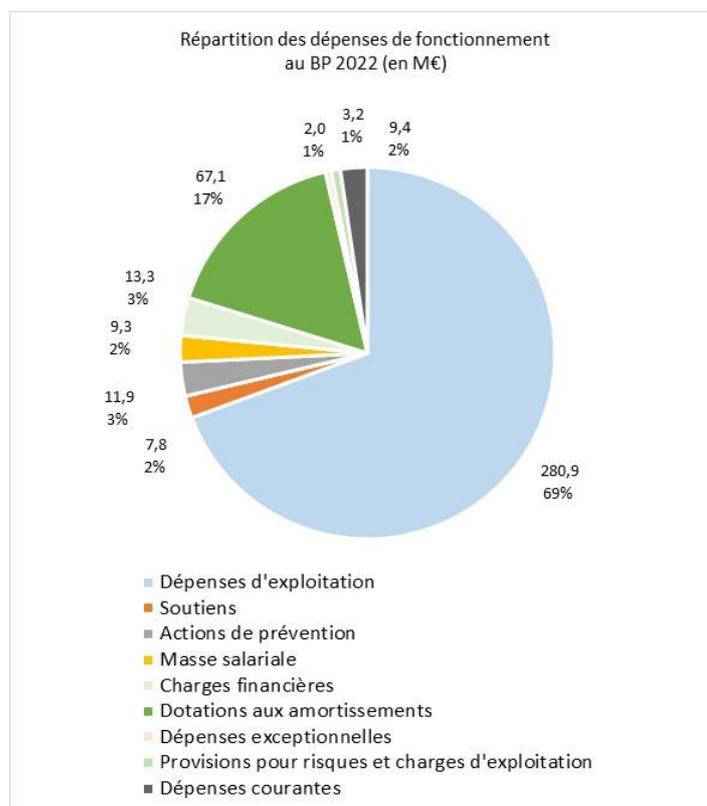
Autres recettes (Montant en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Remboursement des composteurs par les collectivités	0,4	-	-
Divers avoirs et remboursements de charges de personnel	0,1	0,1	-
Revenus de location des bureaux d'Isséane	0,7	0,7	-
Intérêts générés par l'avance en compte courant de 10 M€ accordée à la SEMARDEL en 2020.	0,1	0,1	-
Reprise subventions transférables (opération d'ordre)	-	1,3	1,3
Total autres recettes	1,3	0,8	-

D) Les recettes exceptionnelles : 12,0 M€ / 13,5 M€ au BP 2021

Le montant attendu de 12 M€ correspond à l'apurement comptable des engagements rattachés non suivis de facturation l'année suivante.

II - LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 405,1 M€ / 381,2 M€ au BP 2021

La section de fonctionnement du BP 2022 se caractérise par la part toujours prépondérante des dépenses directes d'exploitation (69 % des dépenses) et celle des dotations aux amortissements (17 % des dépenses) qui permet d'autofinancer une partie des dépenses d'équipement.



Dépenses de fonctionnement (Montants en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Dépenses d'exploitation	259,5	280,9	21,4
Soutiens aux collectivités	7,7	7,8	0,1
Actions de prévention	11,4	11,9	0,5
Masse salariale	9,2	9,3	0,2
Charges financières	14,0	13,3	-0,7
Dotations aux amortissements	66,8	67,1	0,3
Dépenses exceptionnelles	2,6	2,0	-0,6
Provisions pour risques et charges d'exploitation	0,0	3,2	3,2
Dépenses courantes	10,0	9,4	-0,6
Total global des dépenses de fonctionnement	381,2	405,1	23,9

A) Les dépenses directes d'exploitation : 274,0 M€ / 248,4 M€ au BP 2021

Les dépenses d'exploitation correspondent aux dépenses de traitement des déchets, de gros entretien et de réparations et aux loyers d'exploitation et aux divers droits à acquitter.

Les variations par flux sont les suivantes :

Dépenses d'exploitation (Montants en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Traitement OM en centres incinération et conventions avec Syndicats	103,3	114,1	10,8
Romainville (transfert OM) et centres de secours	11,0	11,8	0,8
Collectes sélectives (tri et caractérisation)	44,7	38,6	-6,1
Biodéchets	4,0	4,8	0,8
Objets Encombrants	30,9	36,4	5,5
Déchetteries : Saint-Ouen, Romainville et des Hauts de Seine	5,7	5,4	-0,3
Enfouissement	15,0	26,2	11,2
Traitement des mâchefers	14,0	14,4	0,4
Gros entretien et réparations	19,8	22,3	2,5
Sous-total dépenses directes d'exploitation	248,4	274,0	25,5
Impôts fonciers	8,1	4,1	-4,0
Loyers d'exploitation	1,8	1,7	-0,1
Reversements soldes N-1	0,0	0,0	0,0
Droits Voies Navigables de France (VNF)	1,2	1,2	0,0
Total dépenses d'exploitation	259,5	280,9	21,4

- **Les dépenses liées à l'incinération décomposées par centre** : le tonnage de déchets traités par incinération augmente fortement par rapport au BP 2021 ce qui se traduit par une augmentation de 10,8 M€. Cette hausse constatée dès le BS 2021 s'explique par une augmentation des OMr liée à la diminution des effets de la crise sanitaire et par la prise en compte des refus de tri dans les marchés « incinération » du Syctom et non plus dans le cadre des marchés de tri qui intégraient la prestation d'élimination des refus. Il y a donc un transfert des dépenses pour cette prestation.

Dépenses d'incinération (en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Saint-Ouen	31,8	34,2	2,4
Ivry/Paris 13	37,4	41,2	3,7
Isséane	26,1	29,4	3,3
UIOM privées et conventions avec d'autres syndicats	8,0	9,3	1,3
Total dépenses d'incinération	103,3	114,1	10,8

- **Les contrats d'exploitation et de transfert à Romainville et de centres de secours** : les marchés de transfert sont stables.
- **Les contrats d'exploitation de collecte sélective** : les dépenses de tri sont en nette diminution (- 6,1 M€), ce repli s'explique par la fin des travaux de Nanterre, dont le coût d'immobilisation du site était important en 2021, et par le moindre recours aux capacités extérieures et au transfert.

- **Les contrats de collecte et traitement des biodéchets (déchets alimentaires) :**
La politique de fourniture d'outils de collecte et de pré-collecte (bacs et sacs) aux EPT dans le cadre de l'expérimentation est terminée, le poste achat de matériel disparaît donc en 2022. Les dépenses de collecte et traitement (poursuite de l'expérimentation jusqu'à fin 2023 dans le cadre des nouveaux marchés attribués par le Syctom) ainsi que les prestations pour le seul traitement progressent en raison de la hausse des tonnages avec la fin espérée du contexte pandémique en 2022.
- **Les contrats d'exploitation des centres de tri des objets encombrants et des déchetteries :**
L'augmentation forte des dépenses de traitement des objets encombrants (OE) de 5,5 M€ s'explique par la très forte augmentation des tonnages à trier alimentée par la progression des apports en OE ainsi que par le développement des flux en provenance des déchetteries constitués de tout venant et surtout de déchets assimilables à des OE de chantier. Concernant les déchetteries, la progression s'explique par l'inflation et par une légère marge prise sur les hypothèses dans le cadre du renouvellement à venir du marché des déchetteries mobiles.
- **Les contrats d'enfouissement :** L'augmentation importante (+ 11,2 M€) s'explique par :
 - En Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ou ISDD – ex classe 1) : Le coût du traitement des REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'incinération) a augmenté courant 2021 en raison d'un recalage des hypothèses concernant le taux de production de REFIOM issus des OM incinérées.
 - En Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ou ISDND – ex classe 2) : la forte augmentation du budget d'enfouissement des OMR en ISDND s'explique par la hausse globale des tonnages à éliminer due à la moindre disponibilité des UVE du Syctom et l'augmentation de la TGAP.
 - En Installation de Stockage de Déchets Inertes (ou ISDI – ex classe 3) : Le budget d'enfouissement des inertes reste très modeste.
- **Le traitement des mâchefers :** les dépenses sont en légère augmentation (+ 0,4 M€) uniquement en raison de l'augmentation des prix de traitement, engendrée par la progression attendue des coefficients de révision.
- **Les dépenses de GER (Gros Entretien et Renouvellement) :** elles sont en augmentation (+ 2,5 M€) en raison de travaux supplémentaires à Ivry.

GER (Montant en M€)	UIOM/TRI	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
IVRY	UIOM	7,4	9,2	1,9
ST-OUEN	UIOM2	7,0	7,4	0,4
ISSEANE	UIOM	4,4	4,5	0,1
ROMAINVILLE	UIOM	0,3	0,4	0,1
NANTERRE	TRI	0,2	0,2	0,0
SEVRAN	TRI	0,4	0,1	- 0,3
PARIS 15	TRI	0,1	0,1	- 0,0
PARIS 17	TRI	0,1	0,4	0,3
Total GER		19,8	22,3	2,5

- **Les impôts fonciers des centres** : le montant est divisé par deux suite à la réforme des impôts de production.
- **Les loyers réglés à Ports de Paris et les droits et taxes dus à Voies Navigables de France (VNF)** : Ce poste est stable. Il s'agit des loyers (notamment auprès de Ports de Paris et de Réseau Ferré de France) et des taxes dues pour l'exploitation des usines (Ivry/Paris 13, Isséane, Saint-Ouen, Romainville, Nanterre, Paris 15) pour un total de 1,7 M€ et des droits auprès de VNF pour les rejets d'eau. Ils sont stables (1,2 M€) par rapport à l'année dernière.

B) Les soutiens aux collectivités : 7,8 M€ / 7,7 M€ au BP 2021

Les soutiens se situent à 7,8 M€, en stabilité par rapport au BP 2021. Ils correspondent aux soutiens pour accueil d'une installation de traitement (3,5 M€), au reversement des soutiens CITEO pour la communication (2,7 M€) et verre (1,6 M€).

C) La mobilisation des publics et des territoires : prévention, sensibilisation et communication : 11,9 M€ / 11,4 M€ au BP 2021

Les crédits consacrés aux actions de prévention et de sensibilisation se situent à 11,9 M€ au budget 2022, comme annoncé dans le DOB, soit une augmentation de 3 % par rapport au BP 2021. Les principales actions envisagées pour 2022 s'articulent autour du soutien aux collectivités avec la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement adopté en avril 2021 et le développement des contrats d'objectifs entre les territoires et le Syctom. La signature de ces contrats d'objectifs sera de surcroît assortie d'une bonification des soutiens reconnaissant ainsi l'implication essentielle des territoires dans l'atteinte des objectifs de réduction des déchets.

L'impact des contrats d'objectifs repose sur 5 piliers dont l'objectif est la réduction des déchets :

- Améliorer la connaissance des flux de déchets ;
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives emballages et papiers ;
- Améliorer l'efficacité de la collecte et du traitement des objets encombrants / déchets occasionnels ;
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives des biodéchets ;
- Elaborer un plan pluriannuel des actions prévention et sensibilisation.

- **La poursuite des opérations d'accompagnement et de sensibilisation**

Les éco-animateurs : apprécié des adhérents du Syctom, le réseau des éco-animateurs sera maintenu en 2022 avec l'accompagnement des acteurs dans les changements de comportement (amélioration des gestes de tri notamment les déchets alimentaires, prévention des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire...) tel que le prévoit le dispositif d'accompagnement 2021-2026.

L'accompagnement au compostage : le Syctom renforce son engagement auprès des territoires en prenant désormais 100% du coût des matériels à sa charge. Il poursuit aussi son soutien au compostage de quartier (installation de nouveaux pavillons de compostage, communication et animations spécifiques), le compostage de proximité (individuel et collectif) et l'accompagnement par des maîtres composteurs des sites partagés, des formations des référents de site, des guides et des maîtres composteurs.

- **La réduction des déchets par l'information et la communication**

La communication au service de la prévention et de la sensibilisation : conformément aux objectifs du Grand Défi, en particulier ses axes 1 (Eduquer, informer et former dans la proximité) et 3 (communiquer), l'effort est maintenu sur les éléments de communication à destination des publics et des territoires. L'objectif est de développer la connaissance des modes de traitement en structurant et en augmentant l'offre de visite des sites *in situ* et grâce à l'ouverture début décembre 2021 de « l'Espace Infos Déchets ». Le dispositif d'accompagnement 2021-2026 prévoit de plus une aide aux transports pour les visites scolaires sur les sites du Syctom.

La communication déployée doit être à la hauteur des enjeux. A la fois institutionnelle, interne et digitale elle est au service de tous et de tous les territoires. Les solutions de proximité offertes par les collectivités seront, quant à elles, relayées.

Les partenariats et actions : les relations institutionnelles et les relations presse concourent à cette dynamique via notamment le suivi des travaux menés au niveau européen, les adhésions et partenariats d'influence (Orée, Inec, etc.). Le Syctom poursuivra et amplifiera ses actions pour une stratégie d'influence avec ses partenaires dans le secteur des déchets, de l'économie circulaire en France ou dans le cadre de la contribution française aux ODD. Pour faire partager le modèle français de gestion des déchets pour une ville durable, il poursuivra au niveau européen ce partage de connaissances. Des rencontres sont prévues avec les membres du parlement européen.

L'organisation d'actions en faveur de la réduction des déchets et pour l'écoconception, comme le concours DZD et les familles zéro déchets se maintiennent.

- **La politique du tri, lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le réemploi**

L'effort est maintenu pour l'accompagnement aux politiques d'amélioration du tri via notamment des outils de sensibilisation et d'information relatifs entre autres aux déchets alimentaires.

L'axe 1 du dispositif d'accompagnement 2021-2026 promeut, outre les opérations de réemploi et réparations sous l'égide des territoires avec ses collectivités ou acteurs locaux, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale, etc. avec l'octroi de soutiens financiers.

- **La recherche innovation et prospective**

Le Syctom confirme son implication dans la recherche de solutions innovantes tout en consolidant la RSE.

Pour toute politique de prévention et de sensibilisation, comprendre les freins aux changements de comportement est primordial. La complexité et l'antagonisme des informations reçues nécessitent de s'appuyer sur le monde de la recherche pour lever les freins. Pour y répondre le Syctom s'engage dans la recherche et l'innovation avec la mise en place d'un partenariat innovant avec AgroParisTech. En renforçant sa politique RSE, notamment via un schéma de la commande publique responsable, assortie d'une politique DATA ouverte, l'objectif est de faire du Syctom une collectivité exemplaire.

D) La masse salariale : 9,3 M€ / 9,2 M€ au BP 2021

- L'évolution de la masse salariale :

La masse salariale est maintenue à 2 % du budget de fonctionnement. L'inscription budgétaire 2022 est parfaitement alignée sur celle du DOB 2021 (9,34 M€).

L'année 2022 est l'occasion de prendre en compte plusieurs mesures :

- La fin de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) avec une politique de rattrapage d'écarts, le cas échéant, de rémunération à postes, responsabilités et expériences équivalentes ;
- L'application Complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, et donc la détermination de son enveloppe, tenant compte des possibilités financières de l'établissement et en conformité avec les maximums réglementaires prévus par l'Etat, et dont les montants au titre de l'année 2021 se répartissent par groupes de fonctions :

Groupes de fonctions	Montants maximums annuels de CIA (en € bruts)
A1	2 500 €
A2	2 000 €
A3	1 700 €
A4	1 400 €
B1	1 200 €
B2	1 000 €
B3	900 €
C1	700 €
C2	700 €

- La monétisation du Compte Epargne Temps (CET) des agents, proposée dans le cadre de la révision de la politique du temps de travail des agents du Sycatom qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la mise en conformité au regard des 1607 heures ;
- La mise en place de l'indemnité de télétravail dans le cadre de son déploiement hors crise sanitaire.

- **Le nombre de postes :**

Le Sycatom compte 177 postes proposés au Bureau syndical du 22 octobre 2021. 131 de ces postes sont pourvus au 24 septembre 2021 dont 90 par des titulaires et 41 par des contractuels (dont 1 par un contrat d'apprentissage). Pour 2022, il est prévu que l'effectif du Sycatom reste en moyenne à 131 postes pourvus comme l'année dernière.

E) Les charges financières : 13,3 M€ / 14 M€ au BP 2021

Il est prévu une légère baisse (-0,7 M€) des charges financières (13,3 M€) en partant d'une hypothèse de la poursuite de l'obtention de taux compétitifs.

Pour rappel, en 2021, le Sycatom a mobilisé 130 M€ répartis en :

- 60 M€ : mobilisation d'une partie de l'enveloppe de la BEI dans le cadre du projet IP13.
- 60 M€ : mobilisation d'obligations sous le format « green bonds ». Les taux obtenus restent deux fois inférieurs que ceux proposés par le marché bancaire. L'obligataire représente ainsi 46 % du total des financements 2021.
- 10 M€ : mobilisation d'un prêt bancaire auprès de la Caisse d'Epargne.

Pour 2022, l'annuité de la dette prévue est de 45,7 M€ (32,4 M€ en capital et 13,3 M€ en intérêts) contre 46,5 M€ au BP 2021.

L'encours de dette prévisionnel fin 2021 est de 826,1 M€. Si l'emprunt d'équilibre inscrit au Budget Primitif 2022 (157,5 M€) devait entièrement être mobilisé et vu le niveau de remboursement du capital en 2021 (32,4 M€), le capital restant dû fin 2022 serait de 951,2 M€ (826,1 M€ + 157,5 M€ - 32,4 M€).

F) La dotation aux amortissements : 67,1 M€ / 66,8 M€ au BP 2021

La dotation aux amortissements s'élève à 67,1 M€. Cette augmentation traduit la poursuite des amortissements dont les centres de tri Paris 15 et Paris 17.

G) Les provisions pour risques et charges : 3,2 M€ / 0 M€ au BP 2021

Le Sycotom a appliqué des pénalités à hauteur de 12,5 M€ pour les sites d'Ivry, Saint-Ouen et Isséane à l'occasion des grèves fin 2019 et début 2020. Par prudence, une provision pour risques et charges a été constituée à hauteur de 4,5 M€ à l'occasion du BS 2020 voté lors du Comité du 27 novembre 2020, ne préjugant pas de l'issue des négociations menées avec les exploitants des sites.

Plusieurs protocoles ont été signés en 2021 traduisant le manque à gagner de 1,7 M€ par rapport aux 12,5 M€ attendus. Par conséquent, la provision a été reprise à hauteur de 1,7 M€ à l'occasion du BS 2021 voté lors du Comité du 22 octobre 2021. Fin 2021, le total de la provision est donc de 2,8 M€.

Vu l'ouverture d'un contentieux en première instance avec le groupement IP13, il est nécessaire d'ajuster la provision à la hausse au BP 2022 pour la porter au niveau de la pénalité attendue mais contestée soit 6 M€. C'est pourquoi il est proposé une inscription complémentaire de 3,2 M€ au BP 2022 (6 M€ - 2,8 M€).

H) Les dépenses courantes : 9,4 M€ / 10,0 M€ au BP 2021

Cette rubrique intègre les frais de fonctionnement et ceux des locaux administratifs du Sycotom ainsi que les charges inhérentes au déroulement des projets du Sycotom et au fonctionnement des centres. Ils se situent à 9,4 M€ en 2021 soit une baisse de 6 % par rapport au BP 2021.

Dépenses courantes (en M€)	BP 2021	BP 2022	Evolution
Taxes	0,4	0,3	-0,1
Loyers et charges	2,4	2,3	-0,1
Frais de nettoyage et gardiennage	0,6	0,6	0,0
Contrats de prestations de services	1,3	1,1	-0,2
Etudes	1,5	0,5	-1,0
Honoraires divers	1,3	1,3	0,0
Impressions, relations publiques	0,3	0,3	0,0
Coopération internationale	1,0	1,0	0,0
Indemnités des élus	0,2	0,2	0,0
Autres dépenses courantes	1,1	1,9	0,8
Total dépenses courantes	10,0	9,4	-0,6

- Les taxes : ce poste recouvre les taxes sur les bureaux (0,3 M€) qui sont stables par rapport au BP 2021.
- Les loyers et charges (2,3 M€) : ils correspondent au loyer et charges du siège. Elles sont stables par rapport au BP 2021.

- Les frais de nettoyage et de gardiennage (0,6 M€) : ils correspondent aux frais d'entretien du siège ainsi que les frais de gardiennage des sites. Ils sont stables par rapport au BP 2021.
- Les contrats de prestations de services (1,1 M€) :
 - Les divers relevés réglementaires annuels obligatoires (0,5 M€). Ils sont stables par rapport au BP 2021.
 - Les prestations informatiques (0,5 M€) avec l'objectif principal pour 2022 d'accélérer la transformation numérique du Sycdom. Trois grands axes ont été identifiés :
 - De grands projets structurants pour l'organisation (parapheur électronique, outil de travail collaboratif, application du RGPD, ...) et un meilleur support projet aux différentes directions (outil de ronde, solution d'inventaire mobilier, ...).
 - La suite du déploiement de la politique de sécurité (gestion des droits et des mots de passe, renforcement de nos règles dans nos usines, double authentification, ...) et de continuité de service (déploiement de la fibre sur tous nos sites, mise en œuvre d'un PCA effectif sur les applications les plus sensibles du Sycdom, support aux agents).
 - Le développement de solutions innovantes au bénéfice du Grand Défi (réalité virtuelle, chatbot,...) et de la réputation du Sycdom (projets open data, labellisation numérique responsable, ...) en lien avec d'autres acteurs publics via nos relations avec les territoires du Sycdom et nos liens via nos adhésions à l'AGIT et Coter numérique.
- Les études (0,5 M€) : elles sont en forte baisse d'1 M€ suite à la fin du contrat de recherche et de développement pour la production de bioplastiques. A noter que la définition puis le déploiement du projet d'établissement du Sycdom mobiliseront des crédits d'étude en 2022, pour un montant restant à préciser en cours d'année.
- Les honoraires divers (1,3 M€) : ils sont stables correspondent principalement à des assistances à maîtrise d'ouvrage juridiques dans le cadre du projet de reconstruction d'Ivry/Paris 13, du nouveau projet de Romainville et des projets en partenariat avec SIAAP et le SIGEIF.
- La coopération et la solidarité internationale (1 M€) : conformément au projet du DOB 2022 et dans le cadre de la stratégie d'action internationale adoptée début 2021, il est proposé de maintenir une enveloppe d'1 M€. L'objectif sera de participer à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales des habitants et lutter contre les effets néfastes des différentes formes de pollution liées aux déchets. Elle fera l'objet, comme en 2019 et 2021, d'un appel à projets.
- Les indemnités des élus (0,2 M€) : Il s'agit des indemnités versées au Président et aux Vice-Présidents. L'enveloppe est constante par rapport à l'année dernière.

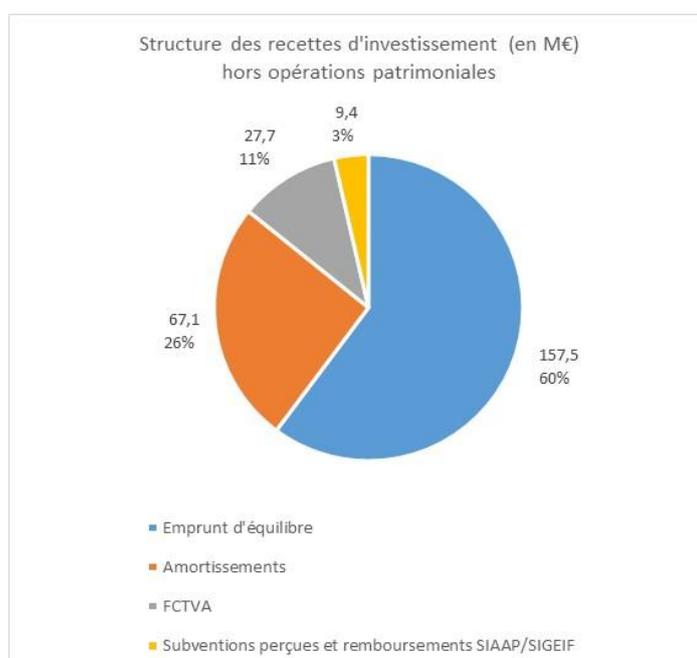
III - L'EVOLUTION DES RATIOS

La capacité de désendettement est relativement stable pour se situer à 13,8 ans au BP 2022. Fin 2022, le capital restant dû devrait se situer à 951 M€, dans l'hypothèse d'une réalisation complète de l'emprunt d'équilibre (157,2 M€). L'épargne brute (69 M€), augmentée de la reprise des subventions transférables (1,3 M€), permet juste de couvrir la dotation aux amortissements (67,1 M€) et l'ajustement de la provision pour risques et charges (3,2 M€).

Soldes de gestion (Montants en M€)	BP 2021	BP 2022	BP 2022 vs BP 2021
Recettes réelles de fonctionnement	381,2	403,8	22,6
Dépenses réelles de fonctionnement	314,4	334,8	20,4
Epargne brute	66,8	69,0	2,2
Capital Restant Dû au 31/12/N	890,3	951,2	60,9
Capacité de désendettement	13,3	13,8	0,5

IV - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 271,2 M€ / 324,2 M€ au BP 2021

La structure des recettes d'investissement du BP 2022 est comparable à l'année précédente :



A) Les ressources externes : 37,1 M€ / 53,6 M€ au BP 2021

- **Le FCTVA : 27,7 M€ / 44,4 M€ au BP 2021** : Il s'agit de la récupération de la TVA sur les dépenses d'équipement réalisées en N-2 soit en 2020. Le montant important en 2021 s'explique par l'intégration des 128 M€ de frais d'étude du projet IP13 dans le FCTVA rendue comptablement possible par le démarrage des travaux fin 2018. L'inscription des 27,7 M€ correspond stricto sensu aux dépenses d'équipement réalisées en 2020.
- **Les subventions d'investissement perçues et le remboursement par le SIAAP : 9,4 M€ / 9,2 M€ au BP 2021** : Ces recettes correspondent au versement de subventions (3,2 M€) sollicitées auprès de divers organismes pour financer les projets d'investissement liés à l'extension des centres Paris 15, Paris 17 et Nanterre, et au remboursement des projets communs (6,2 M€) SIAAP-SYCTOM de co-méthanisation et SIGEIF-SYCTOM.

B) Les ressources propres : 67,1 M€ / 66,8 M€ au BP 2021

Elles correspondent exclusivement aux dotations aux amortissements qui continuent de progresser au rythme du déploiement du plan d'équipement (209 M€ au réalisé prévisionnel 2021).

C) L'emprunt d'équilibre et la stratégie d'endettement : 157,5 M€ / 194,2 M€ au BP 2021

L'emprunt d'équilibre

Cette inscription de 157,5 M€ correspond à un emprunt pour équilibrer le BP 2022. En 2021, le Syctom a mobilisé un montant d'emprunts de 130 M€ (après 155 M€ en 2020 et 243 M€ en 2019). Il vient en complément des autres ressources pour couvrir le niveau des dépenses d'équipement 2020 (209 M€ en réalisé prévisionnel 2021). Comme les années précédentes, un ajustement sera effectué en cours d'année selon l'avancée des chantiers et une fois l'excédent d'investissement repris au moment du Budget Supplémentaire 2022.

La stratégie d'endettement

La notation du Syctom a été maintenue sur la note à long terme du (A+) et à court terme (A-1) « stable ». Le SYCTOM poursuit sa stratégie d'endettement initiée en 2018 et rappelée au DOB 2022 :

- L'un des enjeux à venir pour le Syctom reste la reconstitution d'un profil lissé d'annuités en capital grâce à la multiplication des émissions obligataires de petits montants (entre 5 et 20 M€) dans le cadre du programme EMTN. Le Syctom cherchera à flécher les émissions obligataires 2022 vers les maturités disponibles tout en sachant se montrer souple pour profiter des opportunités de marché. Le Syctom privilégiera des maturités inférieures à 20 ans pour continuer de compléter son profil d'extinction et obtenir des taux compétitifs. Le Syctom continuera de chercher à améliorer ses marges sur OAT et à viser des émissions à taux 0% sur les maturités 5, 6 ou 7 ans.
- Par ailleurs, le Syctom continuera de prioriser les taux fixes tant qu'ils restent accessibles (niveaux similaires ou inférieurs aux marges proposées sur index).
- Le marché bancaire restera une option considérée en 2022 selon les opportunités proposées pour diversifier les sources de financement.
- Par ailleurs, le Syctom continuera de mobiliser l'enveloppe de 230 M€ conclue auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et mobilisable sur la période 2019 – 2024.
- De même, il se réserve la possibilité de mobiliser l'enveloppe de 200 M€ proposée par la CDC. De nouvelles enveloppes pluriannuelles seront également recherchées pour sécuriser le besoin en liquidité.
- Dans la majorité des cas, le Syctom privilégiera le recours à des financements « verts » comme cela a été le cas avec les obligations (mobilisées à 100 % en « green bonds »).

D) Opérations comptables patrimoniales : 9,6 M€ / 9,6 M€ au BP 2021

Il s'agit de la gestion d'avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux pour les dépenses d'investissement (4,5 M€) et d'écritures liées à l'intégration comptable dans l'actif (5,1 M€). Ces inscriptions sont identiques à celles budgétées en 2021.

V - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 271,2 M€ / 324,2 M€ au BP 2021

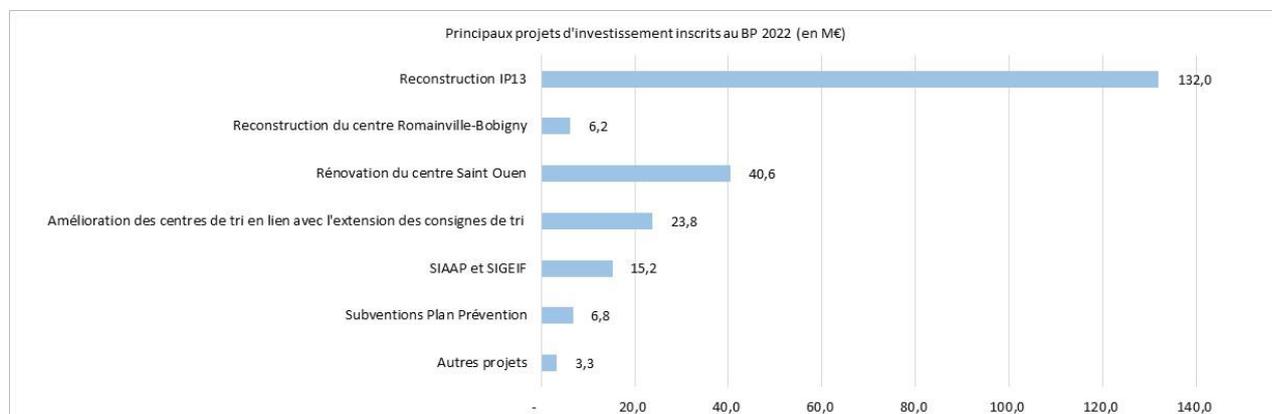
A) Le point sur les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Le Sycotom a mis en place les AP/CP au 1^{er} janvier 2019 pour développer la structuration du programme d'investissement. Cette démarche se poursuit. Les AP/CP prévues au budget 2022 sont les suivantes :

Numéro du Programme	Montants en M€		Montant des AP			Montant des CP		
	Intitulé de l'AP	Durée	Pour mémoire AP votée au BS 2021	Révision au titre du BP 2022	Total Cumulé	Crédits de paiement antérieurs à 2022	Crédits de paiement ouverts au titre du BP 2022	Reste à financer au-delà de 2022 (après BP 2022)
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	139,7	37,4	177,1	53,6	23,8	99,7
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2024	103,3	-23,3	80,0	79,0	0,0	1,0
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	623,9	28,3	652,2	343,3	132,0	176,9
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2024	207,4	0,7	208,0	124,1	40,6	43,4
201601	Reconstruction du site de Romainville-Bobigny	2019-2028	204,5	3,7	208,3	6,0	6,2	196,1
200502	Cométhanisation et méthanisation	2019-2025	52,6	-5,1	47,6	12,8	9,0	25,7
201903	Plans de prévention	2019-2027	54,5	3,8	58,3	14,3	6,8	37,2
201902	Gestion du Sycotom	2019-2028	15,3	0,7	16,0	5,5	2,0	8,5
201904	Biodéchets	2019-2029	10,0	1,3	11,2	0,9	1,3	9,0
TOTAL			1 411,3	47,4	1 458,7	639,5	221,6	597,5
<i>Opérations sous mandats (SIAAP et SIGEIF)</i>							6,2	3,7
TOTAL PPI							227,8	601,1

B) Les dépenses d'équipement : 227,8 M€ / 279,5 M€ au BP 2021

Pour 2022, les dépenses d'équipement sont évaluées à 227,5 M€ par rapport à un réalisé 2021 prévisionnel de 209 M€. Les principaux projets sont :



- **Amélioration continue des UVE planifiée en 2022 :**

Isséane

En 2022, les prestations suivantes sont planifiées :

- Poursuite des études d'optimisation énergétique suite aux études de faisabilité réalisées par le maître d'œuvre.
- Divers travaux de serrurerie/méletterie afin d'améliorer le travail de maintenance et accessibilité des équipements
- Étude de faisabilité sur le remplacement par du gaz naturel ou du biométhane des brûleurs de démarrage/arrêt des chaudières (actuellement alimentés en fioul domestique) permettant de faire

valider le principe par l'Inspection des Installations Classées avant une mission complète de maîtrise d'œuvre.

- Réalisation d'un essai de traitement du mercure par la mise en œuvre d'un réactif dédié pour le traitement dans la perspective de la mise en application pour fin 2023 de la nouvelle réglementation européenne (BREF Incinération issu de la Directive IED).
- Etudes visant à préciser les travaux nécessaires pour améliorer le traitement des effluents industriels.

Ivry-Paris XIII

En raison de la fin de vie proche de cette installation liée au démarrage de la nouvelle installation prévue en 2024, aucune opération notable d'amélioration continue n'est prévue d'ici là.

Saint Ouen

En 2022, les prestations suivantes sont planifiées :

- Un renforcement de la protection incendie notamment de la fosse OM et des trémies sera réalisé afin de mieux sécuriser l'UVE et de répondre aux contraintes croissantes imposées par les assureurs. Les études de faisabilités ont déjà été réalisées. Le marché de maîtrise d'œuvre est en cours de consultation. Les travaux sont planifiés sur 2022/2023.
- Étude de faisabilité sur le remplacement par du gaz naturel ou du biométhane des brûleurs de démarrage/arrêt des chaudières (actuellement alimentés en fioul domestique) permettant de faire valider le principe par l'Inspection des Installations Classées avant une mission complète de maîtrise d'œuvre.

- **La reconstruction du centre Ivry/Paris XIII**

Les travaux de la nouvelle installation ont été lancés début novembre 2018 pour une durée réajustée de 61 à 65 mois en raison de la pandémie de COVID 19. Mi-2021, le contrat de conception construction avec le Groupement IP13, a fait l'objet d'un avenant permettant notamment de prendre en compte des évolutions réglementaires (nouveau BREF incinération – traitement du mercure, écoconception pour les transformateurs de puissance) et traiter des sujétions techniques imprévues lors des travaux préparatoires et des fondations profondes.

Concernant le planning de l'opération, la crise sanitaire a conduit à une prolongation des délais d'exécution de 4,3 mois. La fin de la mise au point de la nouvelle UVE, et donc l'arrêt de l'ancienne UIOM et le début du traitement des OMr par la nouvelle installation sont à ce jour prévus en avril 2024.

Par ailleurs, compte tenu du moratoire de 3 ans sur la réalisation de l'UVO acté par le Sycotm dans sa délibération n°C3534 du 7 novembre 2019, il a également été décidé mi-2021, dans l'intérêt de l'opération et en particulier pour la bonne finalisation de l'UVE en conformité avec son permis de construire, de modifier la répartition contractuelle des prestations entre les sous-ensembles en intégrant dans le sous-ensemble de l'UVE, les finitions de l'UVE, ainsi que la déconstruction de l'UIOM qui relevaient initialement du sous-ensemble UVO. Cette modification a eu pour conséquence, notamment, la création d'une nouvelle tranche conditionnelle comprenant une phase études qui débutera à l'automne 2022 et une phase travaux qui se terminera à la fin de l'été 2026.

- **Centre de valorisation énergétique de Saint-Ouen**

Le centre de Saint-Ouen fait l'objet d'un profond remaniement décidé dès 2012. Ainsi son traitement des fumées est en cours de remplacement afin d'en améliorer la performance environnementale, énergétique et la fiabilité de fonctionnement. Corrélativement, le système de traitement des eaux du site est en cours

de remplacement pour tenir compte de ces modifications (effluents en quantité et niveaux de pollution réduits) et aux nouvelles exigences renforcées quant à la qualité des rejets liquides.

De plus, l'installation fait l'objet d'une profonde requalification de son intégration urbaine : nouvelle entrée pour les bennes de collectes, nouveaux bâtiment administratif et de bureaux tiers, végétalisation, intégration d'une œuvre artistique.

Ces trois projets sont en cours et se déroulent dans un environnement extrêmement contraint : exigüité du site, maintien du fonctionnement de l'installation pour garantir les capacités de traitement du Sycotom, gestion des nuisances vis-à-vis des riverains très proches.

Enfin, l'installation constitue le cadre d'application d'un projet de recherche ambitieux relatif à la valorisation du CO₂ émis par la combustion des déchets. Intégrant des instituts de recherche prestigieux issus d'Europe et du Canada, ce projet constitue un premier pas dans la stratégie du Sycotom de neutralité carbone, conformément aux objectifs européens.

L'intégration architecturale et paysagère

Les façades vitrées du bâtiment côté rue Ardoin sont en cours de pose depuis juin 2021.

Les travaux du bâtiment en front de Seine se poursuivent.

Ces deux ouvrages accusent un important retard de livraison (18 mois) consécutif à des difficultés d'études et de réalisation relatives aux façades. La procédure de conciliation initiée par le Sycotom fin 2020, afin d'obtenir une analyse en responsabilité entre la maîtrise d'œuvre (Reichen et Robert) et la société NGE n'a pas abouti suite au retrait du maître d'œuvre. Une expertise judiciaire a par conséquent été réclamée au juge administratif en juillet 2021.



Les travaux de changement des parements de façades des bâtiments existants notamment du bâtiment habitant la fosse OM se poursuivent. Deux des piles porteuses du futur convoyeur des mâchefers au-dessus de la RD1 (système de rechargement fluvial des mâchefers) ont été réalisées. La pile coté Seine (estacade) est en cours de réalisation.

L'opération de pose d'une partie de la structure du convoyeur mâchefers a eu lieu en novembre 2021.

Le nouveau traitement des fumées

Les travaux de requalification de la ligne 2 se sont déroulés du 1^{er} février 2021 à mi-juillet. Le redémarrage de cette ligne avec des OM a eu lieu fin juillet 2021. Les crédits inscrits pour 2022 correspondent aux travaux sur la dernière ligne d'incinération (Ligne 1) programmés dès janvier. L'opération traitement des fumées s'achèvera début 2023 avec la fin des travaux d'optimisation énergétique (condensation des fumées, turbine à cycle de Rankine)

Déchetterie provisoire de Saint-Ouen

La déchèterie provisoire qui a ouvert ses portes en janvier 2020 sur un terrain contigu au site de l'UVE de Saint-Ouen poursuit son activité. La déchèterie est accessible gratuitement aux particuliers résidant dans une commune adhérente du Sycotm selon les modalités précisées sur le site du Sycotm.

La convention d'occupation temporaire qui permet au Sycotm d'utiliser ce terrain appartenant à la Ville de Paris est en cours de renouvellement (prolongation de deux ans).

Cette convention permet également au Sycotm d'installer des zones d'intendance et de parking pour les travaux en cours.

Gestion des effluents liquides

Afin de répondre à des normes réglementaires plus sévères, le traitement des eaux industrielles doit entièrement être requalifié et devenir plus performant notamment en terme d'abattement de métaux lourds. La solution retenue consiste à envoyer les effluents sur un premier étage de traitement (composé d'une étape de précipitation, de coagulation, de floculation puis de décantation) puis sur un deuxième étage de traitement composé du procédé Metclean (colonne d'adsorption et d'oxydation des métaux) et d'un filtre à sable. Ces effluents seront ensuite refroidis avant rejet au réseau d'assainissement puis traitement final dans les installations du SIAAP.

Les travaux relatifs au premier étage de traitement ont été finalisés en 2021. Ceux relatifs au 2^{ème} étage de traitement le seront en 2022.

Captation du CO2 contenu dans les fumées d'incinération

Le projet vise à produire des bioplastiques produits à partir d'algues dont la croissance est assurée par la captation du CO2 contenu dans les fumées d'incinération

Aujourd'hui, 7 prototypes de photobioréacteurs sont à l'étude dans les laboratoires de l'université espagnole d'Almería pour trouver le modèle de production d'algues le plus efficient. L'année 2021 a permis de finaliser la sélection des micro-organismes et définir le meilleur « régime alimentaire » pour garantir une production d'algues à fort taux de polymère. Viendront ensuite la mise au point et la validation des procédés d'extraction et de production de bioplastique en vue de la fabrication de produits durables.

Un dépôt de brevet a été réalisé en 2021 pour le premier réacteur afin de protéger les résultats obtenus et en permettre leur communication. Les crédits prévus en 2022 correspondent au solde du projet.

- **Centre de traitement multifilière de Romainville / Bobigny**

La procédure de commande publique pour la reconstruction de ce centre de traitement, lancée en 2018 sous forme d'un marché public global de performance, a été déclaré sans suite en novembre 2020 car les coûts d'exploitation sur 14 ans proposés par les candidats étaient trop élevés, de l'ordre du double du montant dépensé avec l'équipement existant.

Le Sycotm n'a toutefois pas interrompu ses réflexions et démarches, pour voir aboutir ce projet de reconstruction et a initié dès la fin de l'année 2020 un nouveau dialogue avec les acteurs du territoire, en particulier les élus de l'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble et des Villes de Romainville et de Bobigny.

Ces réflexions ont abouti à un nouveau projet qui, tout en conservant le même niveau d'ambition et d'engagement en termes environnemental et architectural, intègre des ajustements qui permettent de l'optimiser et de le simplifier.

Les ajustements apportés concernent notamment la suppression des prétraitements initialement prévus pour les OMR (séchage et mise en balles) et les déchets alimentaires (mise en pulpe/hygiénisation/compostage partiel), permettant de réduire la surface et les volumes à construire, ce qui simplifie le projet, le phasage des travaux et par voie de conséquence diminue les coûts d'investissement et de fonctionnement.

Approuvé lors du comité syndical du 2 avril 2021, le programme de ce projet comprend les modules suivants :

- Une unité de réception et de transfert de 350 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et de 40 000 tonnes de déchets alimentaires,
- Un centre de tri de collectes sélectives multi matériaux d'une capacité de 60 000 tonnes par an. Le process actuel, mis en service en 2015, sera conservé.
- Une capacité portuaire au bord du canal de l'Ourcq permettant l'évacuation par la voie d'eau d'une partie des ordures ménagères résiduelles (OMR) et des flux sortants majoritaires de collectes sélectives (CS) ;
- Un pôle d'excellence de l'économie circulaire ambitieux autour d'une déchèterie et d'une ressourcerie. Ce pôle, d'ambition métropolitaine, sera défini en collaboration avec la Ville de Romainville, la Ville de Bobigny, l'EPT Est-Ensemble et les acteurs locaux.

Le nouveau programme est conforme à la volonté exprimée du territoire, au travers de ses nouveaux élus, d'un projet qui puisse concilier les caractéristiques principales du projet initial avec un impératif de sobriété, à la fois technique et économique, mais aussi de prise en compte d'attentes fortes en matière d'économie circulaire.

Le calendrier de l'opération recalé est le suivant :

- Avril 2021 : lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre
- Mars 2022 : Choix du Titulaire, délibération et attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Les crédits inscrits en 2022 permettront de prévoir l'accompagnement juridique et technique lié à ce projet.

• **Partenariat d'Innovation Syctom – SIAAP / Projet Cométhanisation**

Le Syctom met en œuvre une stratégie de gestion adaptée aux deux flux de matière organique, à savoir les biodéchets triés à la source (dont les tonnages sont amenés à augmenter) et la Fraction organique résiduelle (FOR), susceptible de persister dans les OMR à moyen terme, quelles que soient les quantités, qui a un potentiel non négligeable en termes de valorisation énergétique avec une production de biogaz. Dans tous les cas, biodéchets et FOR ne seront jamais mélangés, et si ces deux flux feront l'objet (séparément) d'une valorisation énergétique par méthanisation, seul le digestat issu du traitement des biodéchets retournera au sol.

La stratégie de gestion des biodéchets à la source comprend le développement et le soutien à la mise en place de la collecte séparée des déchets alimentaires et la construction d'une unité de biométhanisation.

Concernant la gestion spécifique de la FOR, le Syctom et le SIAAP conduisent depuis plusieurs années un partenariat en vue d'un projet commun de traitement des ressources organiques issues des déchets ménagers et des eaux usées de l'agglomération parisienne. La stratégie des deux collectivités est de promouvoir des synergies d'intérêts et efficaces basées sur la mise en œuvre d'actions communes pour :

- Favoriser le développement de procédés innovants plus performants grâce au mélange de déchets liquides et déchets solides à traiter ;
- Minimiser les sous-produits sortants à valoriser ;

- Augmenter la production d'énergie renouvelable ;
- Récupérer des nutriments : azote et phosphore.

Cette démarche s'est concrétisée par la constitution d'un groupement de commandes en mars 2016 et le lancement d'une procédure innovante de commande publique : le partenariat d'innovation, qui comprend 3 phases :

- La phase 1 de recherche – test et essais en laboratoires, d'une durée de 18 mois, est terminée et les essais réalisés ont permis de définir deux unités pilotes à réaliser sur des sites du SIAAP.
- La phase 2 de développement – construction et exploitation de deux unités pilotes, d'une durée de 36 mois, a été lancée en avril 2020 et doit s'achever fin 2023. Ces unités pilotes seront construites sur deux sites du SIAAP : une première sur Seine Valenton (94) et une seconde sur Seine Grésillons (78).
- La phase 3 de conception et construction éventuelle d'une unité industrielle.

Les années 2020 et 2021 ont principalement été consacrées à la réalisation des études de conception et d'exécution, montage et instruction des dossiers administratifs d'autorisation environnementale et de construire et à la préparation des travaux d'utilités (réseaux électricité, télécom, ...).

Les travaux de l'unité pilote installée sur le site de Seine Valenton ont débuté à l'été 2021 et les travaux de l'autre unité doivent démarrer à l'automne 2021 sur le site de Seine Grésillons.

- **Usine de biométhanisation de Gennevilliers – co-maîtrise d'ouvrage avec le Sigeif**

La loi contre le gaspillage et pour l'économie circulaire du 10 février 2020 impose le tri à la source des biodéchets pour les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024. Les seuils de production annuelle de biodéchets par les gros producteurs rendant obligatoire le tri à la source a par ailleurs été abaissé à 10 t/an.

De plus, les éléments de prospective ajustée de gisement, conduisent à des besoins importants de traitement des biodéchets des ménages estimés à 58 000 tonnes en 2025 et 95 000 tonnes en 2031.

Aussi, le Sycotom a engagé un projet d'installation de traitement afin de répondre à ce besoin émergent. Le choix du procédé de méthanisation est pertinent au regard des typologies de gisement à traiter. Le Sycotom s'est associé au Sigeif pour cette opération, compte-tenu du volet stratégique de production de gaz renouvelable du projet, avec l'appui technique de GRDF.

Le terrain, situé sur le Port de Gennevilliers appartient au domaine public de l'Etat géré par HAROPA – Ports de Paris. Ce site a été retenu compte-tenu de sa proximité avec les zones de collecte des déchets, la possibilité d'évacuer les sous-produits de la méthanisation par voie d'eau et la proximité du réseau de distribution de gaz naturel pour l'injection du biométhane produit par la future installation.

Une convention de réservation du domaine public a été établie et fait l'objet d'une délibération du comité syndical lors de sa séance du 9 octobre 2020 et d'une signature officielle le 9 mars 2021.

Après analyse des différents montages contractuels, le montage de type concessif a été retenu. En effet, les quantités de biodéchets des ménages relevant du territoire du Sycotom seront insuffisantes pour atteindre la capacité nominale de l'installation les premières années d'exploitation. Aussi le gisement devra être complété par des biodéchets provenant d'autres producteurs (déchets de restauration, invendus de grandes surfaces, ...). La montée en puissance de la collecte sélective des biodéchets auprès des ménages permettra au fur et à mesure de remplacer les déchets tiers jusqu'à saturation de l'unité dont la capacité projetée est de 50 000 tonnes par an.

La capacité nominale de l'installation ne pourra être atteinte qu'avec le concours des établissements publics territoriaux (EPT) dans la mise en place de la collecte séparative des déchets alimentaires auprès des

ménages et des producteurs assimilés (restauration collective, marchés forains, cantines scolaires, etc.) dans le cadre du respect de la date butoir du 1^{er} janvier 2024 pour la mise en place du tri à la source.

Le futur contrat de délégation de service public aura pour objet de confier à un concessionnaire la conception, la construction, le financement, la gestion, l'exploitation, la maintenance et l'entretien de l'unité de biométhanisation. Le contrat aura une durée de 19 ans comprenant une durée d'exploitation de 15 ans.

L'appel à candidature a été lancé en avril 2020. 4 groupements ont été agréés en octobre 2020. Les offres finales ont été reçues fin septembre 2021 pour une attribution du contrat planifiée à début 2022.

- **Centres de tri des collectes sélectives – extension des consignes de tri**

Centre de tri de Paris XVII (45 000 t/an)

Le centre poursuit sa pleine exploitation depuis sa mise en service le 19 août 2019 et traite les quantités de déchets initialement prévues avec un nouvel exploitant SUEZ RV Ile de France qui a repris ce centre depuis le 15 mai 2021 pour une tranche ferme d'une durée de 4 ans et 9 mois.

Centre de tri de Paris XV (31 500 t/an)

Le marché de conception - réalisation – exploitation - maintenance a été notifié au groupement IHOL exploitation / IHOL Ingénierie / TPF Ingénierie/ EBHYS (sous-traitant) le 31 octobre 2017.

Après d'important travaux de renforcement des structures du bâtiment pour recevoir un process de tri plus important et des gros porteurs sur le quai de déchargement, les premières tonnes de déchets ont été apportées fin septembre 2019 et la phase de mise en service industrielle s'est achevée en avril 2021. L'équipement traite les tonnages prévus (en débit et en taux de disponibilité) et malgré des réglages pour l'améliorer, les performances sur le taux de captation et la pureté de certains produits valorisables ne sont pas atteints. Une action auprès du groupement est en cours pour étudier les moyens complémentaires qu'il serait envisageable de déployer pour s'approcher de performances qualitatives inscrites au marché.

Centre de tri de Nanterre (55 000 t/an)

Le marché de conception - réalisation - exploitation – maintenance pour l'adaptation du centre de tri de NANTERRE a été notifié le 20 décembre 2018 au groupement COVED / INDDIGO / Patrice GOBERT / AR VAL.

Les travaux consistent en :

- Le remplacement intégral du process de tri obsolète en terme de performances et de conditions de travail.
- L'augmentation de la capacité de tri de 30.000 à 55.000 tonnes.
- La prise en compte les nouveaux objets à triés issus de l'élargissement des consignes de tri.
- L'adaptation de la logistique interne du centre pour permettre l'accueil dans de bonnes conditions de sécurité de gros porteurs apportant des déchets issus de centres de transfert.

Les travaux ont débuté en novembre 2019 par le démantèlement intégral du process datant de 2004. Ils ont été impactés par la crise sanitaire et par des insuffisances de la maîtrise d'œuvre intégrée au groupement et accusent un retard de 8 mois. La mise en service industrielle (durée de 6 mois) est en cours.

- **Centres de tri des collectes sélectives – amélioration continue**

Centre de tri de Sevran

En 2022, les travaux de protection incendie se poursuivront avec l'installation d'une réserve d'eau et de canons à eau pour la protection de la zone avale du centre et de sprinklers sur la trémie de chargement.

- **Prévention, sensibilisation et communication (6,8 M€)**

L'effort est maintenu sur le soutien aux collectivités en subvention d'équipement en subvention de création d'équipement ou d'études avec une augmentation de 3 % de l'enveloppe comme prévue à l'occasion du DOB 2022.

Une nouvelle dynamique s'ouvre avec l'ouverture de « l'Espace Infos déchets », espace d'informations et de sensibilisation ouvert à tous et notamment aux scolaires, situé 12 rue du château des Rentiers dans le 13ème arrondissement de Paris. Cet espace s'inscrit en complément des visites de sites et l'aménagement des parcours pour les sites d'Isséane et Paris 15 prévu en 2022. Le Sycotom poursuit la refonte de ses outils de sensibilisation comme la mallette de TOM, la cuisine anti gaspi ou la valise du tri.

C) Le remboursement de la dette : 32,4 M€ / 32,5 M€ au BP 2021

Les crédits prévus en 2022 s'élèvent à 32,4 M€ conformément au plan pluri annuel d'investissement.

D) Les opérations d'ordre et autres opérations : 10,9 M€ / 9,6 M€ au BP 2021

Il s'agit d'opérations comptables correspondant à la reprise de subventions transférables au compte de résultat, de transferts patrimoniaux et de dépôts de garanties.



**l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers**

COMITE SYNDICAL SEANCE DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021

Accusé de réception en préfecture
075-257500074-20211210-lmc120210000203-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021



DELIBÉRATION N° C 3791

adoptée à la majorité avec 62 voix pour et 3 voix contre

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre à dix heures et trente minutes, se sont réunis, en visioconférence, les membres du Comité Syndical du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers, régulièrement convoqués le 1^{er} décembre 2021, sous la Présidence de Monsieur Eric CESARI, Président du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Secrétaire de séance : Monsieur Yvon LEJEUNE

Date de la convocation	1 ^{er} décembre 2021
Nombre de délégués en exercice :	90
Présents :	42

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2022

Etaient présents :

M. CESARI	Mme HERRATI
M. BADINA-SERPETTE	M. JABOUIN
Mme BARODY-WEISS	Mme LAHOUASSA
Mme BELHOMME	M. LAUSSUCQ
M. BLOT	M. LEJEUNE
M. BOULARD	M. LETISSIER
M. BOUYSSOU	Mme LIBERT ALBANEL
Mme BROSEL	Mme MAGNE
M. CHEVALIER	Mme MENDES
M. CHIAKH	M. PINARD
M. CHIBANE	M. RAIFAUD
Mme CLAVEAU	M. REDLER
Mme CROCHETON-BOYER	Mme REIGADA
M. DAVIAUD	M. SANTINI
Mme DESCHIENS	Mme SEBAIHI
M. DUPREY	M. SIMONDON
Mme EL AARAJE	M. SITBON
M. EL KOURADI	Mme TOLLARD
M. FAUCONNET	Mme VASA
M. HANOTIN	

Etaient suppléés :

M. BAGUET par M. MATHIOUDAKIS
M. BERDOATI par Mme DU SARTEL
M. TORO par M. CARRATALA

Etaient absents excusés :

Mme ABOMANGOLI	Mme KOUASSI
M. AQUA	M. LAMARCHE
M. BACHELAY	Mme LAVILLE
Mme BAKHTI-ALOUT	Mme LECOUTURIER
M. CANAL	M. PAIN
M. CHICHE	M. PELAIN
Mme COULTER	M. PERNOT
M. DAGNAUD	Mme PRIMET
M. DELEPIERRE	Mme PULVAR
Mme GARNIER	M. SOFI
M. GENESTIER	Mme SPANO
M. GILLET	Mme TERLIZZI
M. GORY	

Excusés ayant donné pouvoirs :

M. BEN MOHAMED a donné pouvoir à Mme SEBAIHI	M. JAMET-FOURNIER a donné pouvoir à M. SIMONDON
M. BOHBOT a donné pouvoir à M. BOULARD	Mme KOMITES a donné pouvoir à Mme BROSSEL
M. BOUAMRANE a donné pouvoir à M. DUPREY	M. LASCOUX a donné pouvoir à M. CHIBANE
M. BUDAKCI a donné pouvoir à Mme CROCHETON-BOYER	M. LE GAC a donné pouvoir à M. PINARD
M. CADEDDU a donné pouvoir à Mme MAGNE	Mme MABCHOUR a donné pouvoir à M. LETISSIER
M. COUMET a donné pouvoir à M. DAVIAUD	M. MARSEILLE a donné pouvoir à M. SANTINI
Mme DATI a donné pouvoir à M. LAUSSUCQ	M. MESSOUSSI a donné pouvoir à M. DUPREY
M. DUMONT a donné pouvoir à Mme DESCHIENS	Mme MONTSENY a donné pouvoir à Mme HERRATI
M. FERREIRA a donné pouvoir à M. CHIBANE	Mme PETIT a donné pouvoir à M. RAIFAUD
M. FRANCHI a donné pouvoir à Mme DESCHIENS	M. THEVENOT a donné pouvoir à M. CESARI
M. GOVCIYAN a donné pouvoir à M. CESARI	M. VAUGLIN a donné pouvoir à Mme BROSSEL
	Mme ZOUAOUI a donné pouvoir à M. BOUYSSOU



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers



LE COMITE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 et suivants et L 5212-18 et suivants,

Vu la délibération n° C 3425 du 20 décembre 2018 relative à la mise en place des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP),

Vu la délibération n° C 3762 du 22 octobre 2021 relative au débat sur les orientations budgétaires 2020,

Vu le rapport budgétaire et le projet de budget 2022 adressés aux membres du Comité,

Vu la Nomenclature Comptable M14,

Vu la Commission d'évaluation des coûts et des tarifs du 29 novembre 2021,

Le Président entendu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : le Budget Primitif du Syctom, au titre de l'exercice 2022, est voté par nature.

Article 2 : le Budget Primitif 2022 est adopté par :

- Par chapitre pour la section de fonctionnement ;
- Par chapitre opération pour la section d'investissement.

Article 3 : le Budget Primitif 2022 est arrêté à :

Section de fonctionnement	405 104 431,49 €
Section d'investissement	271 221 405,04 €
TOTAL	676 325 836,53 €

Article 4 : La provision pour risques et charges constituée en 2020 sur la nature 6815 est augmentée de 3 241 998,09 €.

Article 5 : Les AP/CP sont votés tels que présentés ci-dessous :

Numéro du Programme	Montants en €		Montant des AP			Montant des CP				
	Intitulé de l'AP	Durée	Pour mémoire AP votée au BS 2021	Revision au titre du BP 2022	Total Cumulé	Crédits de paiement antérieurs à 2021	Budgeté 2021 (après BS 2021)	Crédits de paiement antérieurs à 2022	Crédits de paiement ouverts au titre du BP 2022	Reste à financer au-delà de 2022 (après BP 2022)
200201	Amélioration continue des sites	2019-2029	146 757 831,85	31 360 890,57	178 118 722,42	26 071 085,19	27 558 048,18	53 629 133,37	23 812 120,00	100 677 469,05
201301	Extension des consignes de tri des centres	2019-2022	85 999 251,99	7 000 000,00	78 999 251,99	56 427 450,54	22 571 801,45	78 999 251,99	-	-
200301	Construction de l'UVE du site Ivry/Paris13	2019-2026	633 295 730,13	18 900 000,00	652 195 730,13	212 583 544,43	130 712 185,70	343 295 730,13	132 000 000,00	176 900 000,00
201101	Rénovation du site de Saint-Ouen	2019-2024	208 034 172,99	-	208 034 172,99	71 667 426,25	52 392 246,74	124 059 672,99	40 558 300,00	43 416 200,00
201601	Reconstruction du site de Remainville-Bobigny	2019-2028	208 250 739,00	-	208 250 739,00	3 249 629,88	2 701 109,12	5 950 739,00	6 200 000,00	196 100 000,00
200502	Cométhanasation et méthanisation	2019-2025	53 122 318,27	5 563 356,00	47 558 962,27	5 582 989,62	7 247 826,65	12 830 816,27	9 010 178,00	25 717 968,00
201903	Plans de prévention	2019-2027	94 343 757,42	36 073 849,50	58 269 907,92	2 094 442,37	12 225 124,88	14 319 567,25	6 782 500,00	37 167 840,67
201902	Gestion du Syctom	2019-2029	15 316 299,48	2 092 622,00	17 408 921,48	1 817 325,12	3 731 932,26	5 549 257,38	1 983 200,00	9 876 464,10
201904	Biodéchets	2019-2029	9 957 100,00	1 290 000,00	11 247 100,00	597 500,00	329 600,00	927 100,00	1 290 000,00	9 030 000,00
TOTAL			1 455 077 201,13	5 006 307,07	1 460 083 508,20	380 091 393,40	259 469 874,98	639 561 268,38	221 636 298,00	598 885 941,82

Article 6 : le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à accomplir tous les actes et toutes diligences nécessaires pour l'exécution de la délibération.

Eric CESARI



Président du Syctom

Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

La délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Président du Syctom dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Paris, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la décision de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le :
et publication le :

ANNEXE PRESENTATION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

CHAP.	ARTICLE	BP 2021	BP 2022
011	60228 - Autres fournitures consommables		
	6042 - Achats prestations services		
	60611 - Eau	3 200,00	4 000,00
	60612 - Electricité	409 000,00	362 000,00
	60613- Gaz	5 000,00	5 000,00
	60621 - Combustibles	-	-
	60622- Carburants	2 500,00	3 000,00
	60623 - Alimentation	9 000,00	4 000,00
	60628 - Autres achats	5 000,00	5 000,00
	60631 - Produits d'entretien		
	60632 - Petit matériel	32 530,00	27 500,00
	60636 - Vêtements de travail	20 000,00	25 000,00
	6064 -Fournitures de bureau	20 000,00	18 000,00
	6068 - Autres	50 500,00	25 500,00
	6078 - Autres marchandises	3 962 633,00	4 000 000,00
	611 - Contrats d'exploitation (hors convention/syndicats)	240 468 386,86	266 466 213,66
	611 - Contrats hors exploitation	6 683 033,00	7 351 949,69
	6132- Locations immobilières	3 700 044,00	3 593 000,00
	6135 - Locations mobilières	70 000,00	25 000,00
	614 - Charges locatives	452 500,00	433 000,00
	61521 - Entretiens des terrains		-
	615228 - Entretien bâtiments	7 500,00	7 000,00
	61551- Entretien véhicules	8 000,00	12 000,00
	61558 - Entretien matériel		
	6156 - Maintenance	593 200,00	567 598,00
	6161 - Assurances	43 000,00	45 000,00
	617 - Etudes	1 478 000,00	496 675,00
	6182 - Documentation	76 166,00	96 151,09
	6184 - Formation	101 100,00	130 000,00
	6185 - Colloques	10 000,00	170 000,00
	6188 - Autres frais divers	25 000,00	18 000,00
	6225 - Indemité au comptable et aux régisseurs	120,00	120,00
	6226 - Honoraires	1 225 032,00	1 222 000,00
	6227 - Frais d'actes et contentieux	15 000,00	15 000,00
	6228 - Divers	55 000,00	60 000,00
	6231 - Annonces	150 800,00	111 800,00
	6232 - Fêtes et cérémonies	88 500,00	126 500,00
	6233 - Foires et expositions	180 000,00	344 000,00
	6236 - Impressions	569 040,00	347 760,00
	6237 - Publications		10 000,00
	6238 - Relations publiques	500 000,00	368 100,00
	6241 - Transports de biens	132 700,00	80 000,00
	6247 - Transports collectifs	3 000,00	3 000,00
	6248 - Autres transports	25 000,00	15 000,00
	6251 - Déplacements	73 519,52	73 000,00
	6255 - Frais de déménagement	-	-
	6256 - Missions	25 000,00	25 000,00
	6257 - Réceptions	45 000,00	75 000,00
	6261 - Affranchissement	18 000,00	16 000,00
	6262 - Téléphone	110 000,00	121 500,00
	627 - Frais bancaires	3 000,00	300,00
	6281 - Cotisations	249 400,00	254 663,00
	6282 - Gardiennage	440 000,00	440 000,00
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	120 000,00	130 000,00
	6284 - Redevances pour service rendus	20 000,00	20 000,00
	6288 - Autres services extérieurs	5 990 194,00	6 121 468,00
	63512 - Taxes foncières	8 100 000,00	4 070 000,00
	63513 - Autres impôts locaux	330 000,00	313 800,00

ANNEXE PRESENTATION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

CHAP.	ARTICLE	BP 2021	BP 2022
	6355 - Taxe et impôt sur véhicule	-	10,00
	6358 - Autres droits	89 500,00	828,00
	637- Autres taxes	1 242 900,00	1 269 300,00
011	Charges à caractère général	278 035 998,38	299 524 736,44
012	6215 - Personnel extérieur	35 875,00	35 875,00
	6218 - Autre personnel extérieur	-	-
	6336 - Cotisation centre de gestion	77 900,00	77 900,00
	64111 - Traitement titulaires	2 645 887,00	2 817 251,50
	64112 - NBI, SFT et Indemnités de résidence titulaires	148 500,00	148 500,00
	64118 - Autres titulaires	1 360 000,00	1 360 000,00
	64131 - Traitement non titulaires	2 145 886,00	2 145 886,00
	6417 - Rémunération des apprentis	36 500,00	36 500,00
	6451 - URSSAF	1 128 000,00	1 128 000,00
	6453 - Caisses de retraite	1 035 250,00	1 035 250,00
	6454 - Assedic	102 000,00	102 000,00
	6455 - Cotisations pour assurance personnel	119 000,00	119 000,00
	6456 - Supplément familial	14 350,00	14 350,00
	6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage	2 562,50	2 562,50
	6471 - Prestations versées pour le compte du FNAL	23 575,00	23 575,00
	6474 - Ouvres sociales	34 850,00	34 850,00
	6475 - Médecine travail	12 500,00	12 500,00
	6478 - Autres charges sociales diverses	246 000,00	244 987,50
	6488 - Autres charges	-	1 012,50
012	Charges de personnel	9 168 635,50	9 340 000,00
014	70619 - Reversement Redevance OM/OE/CS	-	-
014	Atténuation produits	-	-
022	Dépenses imprévues	-	-
023	Virement investissement	-	-
	002 - Résultat n-1 reporté		
002	Résultat exploitation n-1	-	-
65	6531 - Indemnités élus	105 000,00	105 000,00
	6532 - Missions élus	60 000,00	40 000,00
	6533 - Cotisations de retraite élus	20 000,00	20 000,00
	6535 - Formation élus	20 000,00	20 000,00
	6541 - Pertes sur créances irrécouvrables	27 300,00	5 000,00
	65733 - Subventions fct départements	25 000,00	20 000,00
	657348 - Subventions fct communes	3 468 000,00	3 685 000,00
	657358 - Subventions fct groupement de communes	4 657 000,00	4 600 000,00
	657364 - Subv fct établ. publics à caractère ind et ccial	-	-
	65738 - Subventions autres organismes publics	-	-
	6574 - Subventions fct personnes de droit privé	2 197 000,00	2 060 000,00
	658 - Charges de gestion diverses	-	-
	6588 - Cotisation / Contribution	-	1 000,00
65	Subventions versées	10 579 300,00	10 556 000,00
66	66111 - Intérêts échus de la dette	13 351 517,01	13 159 692,69
	66112 - Variation des ICNE	189 395,87	272 352,29
	6615 - Intérêts lignes de trésorerie	-	-
	6618 - Intérêts autres dettes	100 000,00	100 000,00
	6681 - Autres charges financières / Emprunts à risques	-	-
	6688 - Autres charges financières / Autres emprunts	360 000,00	360 000,00
66	Intérêts	14 000 912,88	13 347 340,40
67	6711 - Intérêts moratoires	-	-
	6712 - Amendes fiscales et pénales	-	-
	6714 - Bourses et prix	6 500,00	13 000,00
	6718 - Charges except / op de gestion	1 750 000,00	2 000 000,00
	673 - Titres annulés sur exercice antérieur	-	-

ANNEXE PRESENTATION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

CHAP.	ARTICLE	BP 2021	BP 2022
	678 - Autres charges exceptionnelles	848 000,00	-
67	Charges exceptionnelles	2 604 500,00	2 013 000,00
042	675 - Moins-value sur cessions d'actif		
	676 - Différences sur réalisation d'actif		
	6761 - Différences sur réalisation d'actif		
042	6811 - Dotation amortissement / immobilisations	66 824 997,54	67 081 356,56
	6812 - Dotation amortissement / charges à répartir		
	6862 - Dotation amortissement / chg financières à répartir		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 824 997,54	67 081 356,56
043	6682 - Indemnités de remboursement anticipé (pour ordre)		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de Fonct.		
68	6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges de foncti	-	3 241 998,09
	6817 - Provisions pour créances douteuses		
68	Dotations et provisions	-	3 241 998,09
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		381 214 344,30	405 104 431,49
	002 - Résultat n-1 reporté	-	-
002	Résultat exploitation n-1	-	-
013	6096 - Approvisionnements non stockés	-	-
	619 - Rabais, ristournes, remises obtenues	300 000,00	-
	629 - Remboursement sur frais de mission	-	-
	6419 - Remboursement rémunérations	25 000,00	-
	6459 - Remboursement charges sociales	-	-
	6479 - Remboursement autres charges sociales	78 000,00	50 000,00
013	Atténuation de charges	403 000,00	50 000,00
70	70688 - Redevances OM/OE/CS	248 172 463,00	262 464 046,22
	7078 - Autres ventes de marchandises	380 000,00	-
	7088 - Autres produits d'activités annexes		
70	Produits des services	248 552 463,00	262 464 046,22
74	74718 -Autres subventions	-	-
	7472 - Subventions Région	125 000,00	-
	7473 - Subventions Départements	-	-
	7478 - Eco-emballages, autres Eco-Organismes	35 994 000,00	38 607 000,00
74	Subventions reçues	36 119 000,00	38 607 000,00
75	752 - Revenus des immeubles	460 938,04	168 638,00
	758 - Vente de produits	82 112 985,36	90 414 747,27
75	Autres produits de gestion courante	82 573 923,40	90 583 385,27
76	7621 - Produits financiers		
	76811 - Aut. Prod. financiers / Aide du fonds de soutien	-	-
	7688 - Aut. Prod. financiers	100 000,00	100 000,00
76	Produits financiers	100 000,00	100 000,00
77	7711 - Dédits et pénalités reçus sur marché	-	-
	7713 - Libéralités reçues		
	7718 - Autres produits except. sur op de gestion	13 465 957,90	12 000 000,00
	773 - Mandats annulés sur exercices antérieurs	-	-
	775 - Produits de cession		
	7788 - Autres pdts except.	-	-
77	Produits exceptionnels	13 465 957,90	12 000 000,00
78	7815 - Reprises / provisions risques et charges	-	-
	7817 - Reprise sur provisions pour dépréciation actif circulant		
78	Reprise sur provision semi budgétaire	-	-
042	722 - Travaux en régie		
	776 - Différences sur réalisation d'actif		
	777 - Quote-part subventions reprises au résultat	-	1 300 000,00
	791 - Transfert de charges d'exploitation		
	796 - Transfert de charges financières		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	1 300 000,00
	796 - Transfert de charges financières		

ANNEXE PRESENTATION FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

CHAP.	ARTICLE	BP 2021	BP 2022
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de Fonct.		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		381 214 344,30	405 104 431,49

	BP 2021	BP 2022
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	381 214 344,30	405 104 431,49
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	381 214 344,30	405 104 431,49

ANNEXE PRESENTATION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

NATURES	BP 2021	BP2022
2031 - Etudes	12 295 237,67	14 960 178,00
2051 - Logiciels	814 826,60	553 200,00
total 20 - Immobilisations incorporelles	13 110 064,27	15 513 378,00
204131 - Subv. d'équip. versées (dpts)	398 459,20	750 000,00
204132 - Subv. d'équip. versées (dpts)	0,00	0,00
2041481 - Subv. d'équip. versées (communes) - biens mobiliers	726 314,34	600 000,00
2041482 - Subv. d'équip. versées (communes) - bâtiments	817 826,45	700 000,00
2041581 - Subv d'équip. versées (groupements de collectivités) - biens mobiliers	2 937 350,70	778 500,00
2041582 - Subv d'équip. versées (groupements de collectivités) - bâtiments	4 009 257,00	1 500 000,00
204182 - Subv d'équip. Versées (autres org. Publics) - bâtiments	0,00	200 000,00
20421 - Subv d'équip. versées (personnes privées) - biens mobiliers	403 671,29	300 000,00
20422 - Subv d'équip. versées (personnes privées) - bâtiments	1 956 845,90	3 540 000,00
total 204 - Subventions d'équipement versées	11 249 724,88	8 368 500,00
2111 - Terrains nus	936 459,00	0,00
2115 - Terrain bâti	0,00	0,00
2158 - Autres installations	1 214 177,52	950 000,00
2181 - Install générales et agencements divers	36 721,70	205 000,00
2182 - Véhicules	20 000,00	60 000,00
2183 - Matériel informatique	265 579,84	94 000,00
2184 - Mobilier	333 902,22	70 000,00
2188 - Autres matériels	125 000,00	5 000,00
total 21 - Immobilisations corporelles	2 931 840,28	1 384 000,00
2313 - Travaux de construction	28 207 724,61	30 748 340,00
2314 - Construction sur sol d'autrui	28 414 603,86	1 785 160,00
2315 - Matériels et Installations	38 204 818,96	29 850 920,00
2317 -Travaux sur bien mis à disposition	150 786 498,12	133 986 000,00
238 - Avances sur marché	0,00	0,00
total 23 - Immobilisations en cours	245 613 645,55	196 370 420,00
Total des dépenses d'équipement	272 905 274,98	221 636 298,00
1641 - Remboursement de dette	32 483 529,04	32 390 529,04
total 16 - Dettes	32 483 529,04	32 390 529,04
261 - Titres de participation	0,00	50 000,00
total 26 - Participations et créances rattachées	0,00	50 000,00
274 - Prêts	0,00	0,00
275 - Dépôts de garantie	2 640 000,00	40 000,00
total 27 - Immobilisations financières	2 640 000,00	40 000,00
Total des dépenses financières	35 123 529,04	32 480 529,04
458129 - Opérations d'Inv. sous mandat		
458145 - Part SIAAP Dépenses	6 492 000,00	5 982 378,00
458146 - Part SIGEIF Dépenses	53 328,00	222 200,00
total 45 - Opérations pour compte de tiers	6 545 328,00	6 204 578,00
Total des dépenses réelles d'investissement	314 574 132,02	260 321 405,04
13911 - QP subv au résultat Etat	0,00	1 300 000,00
13912 - QP subv au résultat Région	0,00	0,00
13913 - QP subv au résultat Dépt	0,00	0,00
139158 - QP subv au résultat Autres Gpts et Coll	0,00	0,00
13918 - QP subv au résultat Autres	0,00	0,00
192 - Plus ou moins-value sur immob.		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 300 000,00
16441 - Prêt revolving		
2031 - Etudes		
2111 - Terrains nus		
2313 - Constructions		
2314 - Construction sur sol d'autrui	0,00	0,00
2315 - Installations, matériel et outillage technique	5 100 000,00	5 100 000,00
2317 - Immo; corporelles reçues au titre de mise à disposition	0,00	0,00

ANNEXE PRESENTATION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

NATURES	BP 2021	BP2022
238 - Avances sur marché	4 500 000,00	4 500 000,00
041 - Opérations patrimoniales	9 600 000,00	9 600 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 600 000,00	10 900 000,00
001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00
001 - Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	324 174 132,02	271 221 405,04
1311 - Subv transferable - Etat	1 094 000,00	260 000,00
1312 - Subv transferable - Region	190 000,00	82 386,00
13158 - Groupement de collectivités	0,00	
1318 - Subv transferable - Autres	1 350 000,00	2 830 000,00
13 - Subventions d'investissement reçues	2 634 000,00	3 172 386,00
1641 - Emprunts	194 169 806,49	157 463 084,48
16449 - Emprunt CLTR		
16 - Emprunts et dettes assimilées	194 169 806,49	157 463 084,48
2314 - Bâtiments construction sol d'autrui		
2315 - Installations, matériel et outillages techniques		0,00
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00
2041482 - Subv. d'équip. versées (communes) - bâtiments		0,00
total 204 - Subventions d'équipement versées		0,00
Total des recettes d'équipement	196 803 806,49	160 635 470,48
10222 - FCTVA	44 400 000,00	27 700 000,00
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	44 400 000,00	27 700 000,00
275 - Dépôts de garantie remboursés	0,00	0,00
27 - Immobilisations financières	0,00	0,00
024 - Produits des cessions		
Total des recettes financières	44 400 000,00	27 700 000,00
458229 - Opérations sous mandats	0,00	0,00
458245 - Remboursement SIAAP	6 492 000,00	5 982 378,00
458246 - Remboursement SIGEIF	53 328,00	222 200,00
Total des recettes pour compte de tiers	6 545 328,00	6 204 578,00
Total des recettes réelles d'investissement	247 749 134,49	194 540 048,48
021 - Virement de la section de fonct.		
28031 - Amortissement des frais d'études	66 824 997,54	67 081 356,56
2804131 - Amort subventions biens mobiliers, matériel et études département		0,00
2804132 - Amort subventions d'équip département		0,00
28041481 - Amort. subventions d'équip. Gpts communes		0,00
28041482 - Amort. subventions d'équip. Communes		0,00
28041581 - Amort. Subv d'équip. Autres Groupes - Biens mobiliers		0,00
28041582 - Amort. Subv d'équip. Groupes de communes		0,00
280421 - Amort. subv. D'équip. Personnes privées - Biens mob.		0,00
280422 - Amort. subv. D'équip. Personnes privées - Bât. Et install.		0,00
2804412 - Amort. Subv d'équip. en nature - Organismes publics - Bâtiments		0,00
2804422 - Amort. Subv d'équip. pers. de droit privé Bâtiments et installations		0,00
28051 - Amort. Logiciels, concessions et droits similaires		0,00
28121 - Amort. Immo corporelles - agencements de terrain - plantations arbres		0,00
28128 - Amort. Autres agencements et aménagement terrains		0,00
281318 - Amort. autres constructions		0,00
28135 - Amort. Installations générales et agencements		0,00
28138 - Amort. Constructions		0,00
28141 - Amort. Constructions sur sol d'autrui		0,00
28145 - Amort. travaux divers / sol d'autrui		0,00
28148 - Amort. Autres Constructions		0,00
28151 - Amort. Réseaux divers voirie		0,00
281568 - Amort. Réseaux incendie		0,00

ANNEXE PRESENTATION INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE ET PAR ARTICLE

NATURES	BP 2021	BP2022
28158 - Amort. Autres installations, matériels et outillages industriels		0,00
281738 Amort. constructions mises à disposition		0,00
281758 - Amort. Autres intall, matériel et outillage mis à disposition		0,00
28181 - Amort. Installations générales et agencements		0,00
28182 - Amort. matériel de transport		0,00
28183 - Amort. matériel de bureau et matériel informatique		0,00
28184 - Amort. Mobilier		0,00
28188 - Amort. des autres immo. corporelles		0,00
040 -Opérations d'ordre de transfert entre sections	66 824 997,54	67 081 356,56
1323 - Subv d'équipement Dpt - Non transférable		
16449 - Trésorerie prêt revolving		
1641 - Emprunts en euros		
2031 - Etudes	5 100 000,00	5 100 000,00
2314 - Construction sur sol d'autrui		
2315 - Matériels et Installations		
238 - Avances sur marché	4 500 000,00	4 500 000,00
041 - Opérations patrimoniales	9 600 000,00	9 600 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	76 424 997,54	76 681 356,56
001 - Excédent d'investissement N-1	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	324 174 132,02	271 221 405,04

	BP 2021 yc compensations reports sans IB	BP 2022
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	324 174 132,02	271 221 405,04
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	324 174 132,02	271 221 405,04

EFFECTIFS FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Cadres d'emplois / Grades	Effectifs proposés au Bureau du 22 octobre 2021	Effectifs proposés au Bureau du 10 décembre 2021	Variations			Effectifs pourvus au 10 décembre 2021			Indices de rémunération (indice majoré mini/maxi)
			Création	Suppression	Total variations	Titulaires	Contractuels	Total	
Catégorie A									
Collaborateur de cabinet	1	1				0	1	1	
Directeur Général des Services + de 400 000h	1	1				1	0	1	818/HED3
Directeur Général Adjoint + de 400 000 h	3	3				1	1	2	670/HEB3
DGST Ville + de 400 000 h	1	1				1	0	1	743/HEC3
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux									
Ingénieur général	1	1				0	0	0	830/HED3
Ingénieur en chef hors classe	2	2				0	2	2	628/HEB bis
Ingénieur en chef	7	7				2	2	4	404/821
Ingénieur principal	29	29				17	8	25	519/821
Ingénieur principal à temps non complet (21h)	1	1				0	1	1	519/821
Ingénieur	26	26				7	15	22	390/673
Cadre d'emplois des administrateurs									
Administrateur hors classe	0	0				0	0	0	667/HEB bis 3
Administrateur	1	1				1	0	1	461/821
Cadre d'emplois des attachés territoriaux									
Directeur territorial	1	1				1	0	1	598/824
Attaché principal	10	10				5	2	7	500/821
Attaché territorial	19	19				6	10	16	390/673
Sous total 1	103	103	0	0	0	42	42	84	

Catégorie B									
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux									
Technicien principal de 1ère classe	4	4				2	0	2	392/587
Technicien principal de 2ème classe	2	2				0	0	0	356/534
Technicien	3	3				2	0	2	343/503
Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux									
Rédacteur principal de 1ère classe	4	4				3	0	3	392/587
Rédacteur principal de 2ème classe	7	7				4	0	4	356/534
Rédacteur	12	12				5	0	5	343/503
Sous total 2	32	32	0	0	0	16	0	16	

EFFECTIFS FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Cadres d'emplois / Grades	Effectifs proposés au Bureau du 22 octobre 2021	Effectifs proposés au Bureau du 10 décembre 2021	Variations			Effectifs pourvus au 22 octobre 2021			Indices de rémunération (indice majoré mini/maxi)
			Création	Suppression	Total variations	Titulaires	Contractuels	Total	
Catégorie C									
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux									
Agent de maîtrise principal	1	1				1	0	1	352/503
Agent de maîtrise	2	2				2	0	2	335/476
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux									
Adjoint technique principal de 1ère classe	0	0				0	0	0	350/473
Adjoint technique principal de 2ème classe	1	1				0	0	0	332/420
Adjoint technique	1	1				1	0	1	330/382
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux									
Adjoint administratif principal 1ère cl.	7	7				6	0	6	350/473
Adjoint administratif principal 2ème cl.	15	15				9	0	9	332/420
Adjoint administratif	11	11				9	0	9	330/382
Sous total 3	38	38	0	0	0	28	0	28	
Emplois aidés									
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	1	1				0	0	0	
Sous total 4	1	1				0	0	0	
Contrats d'apprentissage									
Contrat d'apprentissage	3	3				0	2	2	
Sous total 4	3	3				0	2	2	
Effectif total FPT	177		0	0	0	86	44	130	

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - SYCTOM, L'AGENCE
METROPOL. DES DECHETS (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25750007400030

POSTE COMPTABLE : DRFIP75 - SERVICE ELI

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET SYCTOM (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	40
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	62
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	94
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	95
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	103
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	105
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	106
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	108
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	109
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	110
A4 - Etat des provisions	113
A5 - Etalement des provisions	114
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	115
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	116
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	117

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	119
B1.6 - Etat des engagements reçus	120
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	121
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	124
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	125
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	126

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	127
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	131
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	132

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	133
--	-----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 75113	SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS BUDGET SYCTOM	BP 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5823031
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	77.39	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	87.43	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	71.05	
5	Encours de la dette	826154561.17	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	405 104 431,49	405 104 431,49

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	405 104 431,49	405 104 431,49
--	-----------------------	-----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	271 221 405,04	271 221 405,04

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	271 221 405,04	271 221 405,04
---	-----------------------	-----------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	676 325 836,53	676 325 836,53
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	278 035 998,38	0,00	299 524 736,44	299 524 736,44	299 524 736,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 168 635,50	0,00	9 340 000,00	9 340 000,00	9 340 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 579 300,00	0,00	10 556 000,00	10 556 000,00	10 556 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		297 783 933,88	0,00	319 420 736,44	319 420 736,44	319 420 736,44
66	Charges financières	14 000 912,88	0,00	13 347 340,40	13 347 340,40	13 347 340,40
67	Charges exceptionnelles	2 604 500,00	0,00	2 013 000,00	2 013 000,00	2 013 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		3 241 998,09	3 241 998,09	3 241 998,09
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		314 389 346,76	0,00	338 023 074,93	338 023 074,93	338 023 074,93
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	66 824 997,54		67 081 356,56	67 081 356,56	67 081 356,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 824 997,54		67 081 356,56	67 081 356,56	67 081 356,56
TOTAL		381 214 344,30	0,00	405 104 431,49	405 104 431,49	405 104 431,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	403 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	248 552 463,00	0,00	262 464 046,22	262 464 046,22	262 464 046,22
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	36 119 000,00	0,00	38 607 000,00	38 607 000,00	38 607 000,00
75	Autres produits de gestion courante	82 573 923,40	0,00	90 583 385,27	90 583 385,27	90 583 385,27
Total des recettes de gestion courante		367 648 386,40	0,00	391 704 431,49	391 704 431,49	391 704 431,49
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
77	Produits exceptionnels	13 465 957,90	0,00	12 000 000,00	12 000 000,00	12 000 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		381 214 344,30	0,00	403 804 431,49	403 804 431,49	403 804 431,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL		381 214 344,30	0,00	405 104 431,49	405 104 431,49	405 104 431,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	65 781 356,56
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	272 905 274,98	0,00	221 636 298,00	221 636 298,00	221 636 298,00
	Total des dépenses d'équipement	272 905 274,98	0,00	221 636 298,00	221 636 298,00	221 636 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 483 529,04	0,00	32 390 529,04	32 390 529,04	32 390 529,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 640 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	35 123 529,04	0,00	32 480 529,04	32 480 529,04	32 480 529,04
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	6 545 328,00	0,00	6 204 578,00	6 204 578,00	6 204 578,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	314 574 132,02	0,00	260 321 405,04	260 321 405,04	260 321 405,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00	9 600 000,00	9 600 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	9 600 000,00	0,00	10 900 000,00	10 900 000,00	10 900 000,00
	TOTAL	324 174 132,02	0,00	271 221 405,04	271 221 405,04	271 221 405,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 221 405,04
---	-----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 634 000,00	0,00	3 172 386,00	3 172 386,00	3 172 386,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	194 169 806,48	0,00	157 463 084,48	157 463 084,48	157 463 084,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	196 803 806,48	0,00	160 635 470,48	160 635 470,48	160 635 470,48
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	44 400 000,00	0,00	27 700 000,00	27 700 000,00	27 700 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	44 400 000,00	0,00	27 700 000,00	27 700 000,00	27 700 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	6 545 328,00	0,00	6 204 578,00	6 204 578,00	6 204 578,00
	Total des recettes réelles d'investissement	247 749 134,48	0,00	194 540 048,48	194 540 048,48	194 540 048,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	66 824 997,54	0,00	67 081 356,56	67 081 356,56	67 081 356,56
041	Opérations patrimoniales (4)	9 600 000,00	0,00	9 600 000,00	9 600 000,00	9 600 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	76 424 997,54	0,00	76 681 356,56	76 681 356,56	76 681 356,56

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	324 174 132,02	0,00	271 221 405,04	271 221 405,04	271 221 405,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		271 221 405,04
---	--	----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	65 781 356,56
--	---------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	299 524 736,44		299 524 736,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 340 000,00		9 340 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 556 000,00		10 556 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 347 340,40	0,00	13 347 340,40
67	Charges exceptionnelles	2 013 000,00	0,00	2 013 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 241 998,09	67 081 356,56	70 323 354,65
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		338 023 074,93	67 081 356,56	405 104 431,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	32 390 529,04	0,00	32 390 529,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	221 636 298,00		221 636 298,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	9 600 000,00	9 600 000,00
26	Participations et créances rattachées	50 000,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	40 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	6 204 578,00	0,00	6 204 578,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		260 321 405,04	10 900 000,00	271 221 405,04

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 221 405,04
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	50 000,00		50 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	262 464 046,22		262 464 046,22
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	38 607 000,00		38 607 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 583 385,27	0,00	90 583 385,27
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	100 000,00
77	Produits exceptionnels	12 000 000,00	1 300 000,00	13 300 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		403 804 431,49	1 300 000,00	405 104 431,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	27 700 000,00	0,00	27 700 000,00
13	Subventions d'investissement	3 172 386,00	0,00	3 172 386,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	157 463 084,48	0,00	157 463 084,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 100 000,00	5 100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		67 081 356,56	67 081 356,56
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	6 204 578,00	0,00	6 204 578,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		194 540 048,48	76 681 356,56	271 221 405,04

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 221 405,04
---	-----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	278 035 998,38	299 524 736,44	299 524 736,44
60611	Eau et assainissement	3 200,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie - Electricité	409 000,00	362 000,00	362 000,00
60613	Chauffage urbain	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	2 500,00	3 000,00	3 000,00
60623	Alimentation	9 000,00	4 000,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 530,00	27 500,00	27 500,00
60636	Vêtements de travail	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6064	Fournitures administratives	20 000,00	18 000,00	18 000,00
6068	Autres matières et fournitures	50 500,00	25 500,00	25 500,00
6078	Autres marchandises	3 962 633,00	4 000 000,00	4 000 000,00
611	Contrats de prestations de services	247 147 963,86	273 818 163,35	273 818 163,35
6132	Locations immobilières	3 703 500,00	3 593 000,00	3 593 000,00
6135	Locations mobilières	70 000,00	25 000,00	25 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	452 500,00	433 000,00	433 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 500,00	7 000,00	7 000,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	593 200,00	567 598,00	567 598,00
6161	Multirisques	43 000,00	45 000,00	45 000,00
617	Etudes et recherches	1 478 000,00	496 675,00	496 675,00
6182	Documentation générale et technique	76 166,00	96 151,09	96 151,09
6184	Versements à des organismes de formation	101 100,00	130 000,00	130 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	10 000,00	170 000,00	170 000,00
6188	Autres frais divers	25 000,00	18 000,00	18 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	120,00	120,00
6226	Honoraires	1 225 032,00	1 222 000,00	1 222 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	55 000,00	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	150 800,00	111 800,00	111 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	88 500,00	126 500,00	126 500,00
6233	Foires et expositions	180 000,00	344 000,00	344 000,00
6236	Catalogues et imprimés	569 040,00	347 760,00	347 760,00
6237	Publications	0,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	500 000,00	368 100,00	368 100,00
6241	Transports de biens	132 700,00	80 000,00	80 000,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6248	Divers	25 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	73 519,52	73 000,00	73 000,00
6256	Missions	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6257	Réceptions	45 000,00	75 000,00	75 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	110 000,00	121 500,00	121 500,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	249 400,00	254 663,00	254 663,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	440 000,00	440 000,00	440 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	120 000,00	130 000,00	130 000,00
6284	Redevances pour services rendus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 990 194,00	6 121 468,00	6 121 468,00
63512	Taxes foncières	8 100 000,00	4 070 000,00	4 070 000,00
63513	Autres impôts locaux	330 000,00	313 800,00	313 800,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	10,00	10,00
6358	Autres droits	89 500,00	828,00	828,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 242 900,00	1 269 300,00	1 269 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 168 635,50	9 340 000,00	9 340 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	35 875,00	35 875,00	35 875,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	77 900,00	77 900,00	77 900,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 645 887,00	2 817 251,50	2 817 251,50
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	148 500,00	148 500,00	148 500,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 360 000,00	1 360 000,00	1 360 000,00
64131	Rémunérations non tit.	2 145 886,00	2 145 886,00	2 145 886,00
6417	Rémunérations des apprentis	36 500,00	36 500,00	36 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 128 000,00	1 128 000,00	1 128 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 035 250,00	1 035 250,00	1 035 250,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	102 000,00	102 000,00	102 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	119 000,00	119 000,00	119 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	14 350,00	14 350,00	14 350,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	2 562,50	2 562,50	2 562,50
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	23 575,00	23 575,00	23 575,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	34 850,00	34 850,00	34 850,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	246 000,00	244 987,50	244 987,50
6488	Autres charges	0,00	1 012,50	1 012,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 579 300,00	10 556 000,00	10 556 000,00
6531	Indemnités	105 000,00	105 000,00	105 000,00
6532	Frais de mission	60 000,00	40 000,00	40 000,00
6533	Cotisations de retraite	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6535	Formation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	27 300,00	5 000,00	5 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	25 000,00	20 000,00	20 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	3 468 000,00	3 685 000,00	3 685 000,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	4 657 000,00	4 600 000,00	4 600 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 197 000,00	2 060 000,00	2 060 000,00
65888	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		297 783 933,88	319 420 736,44	319 420 736,44
66	Charges financières (b)	14 000 912,88	13 347 340,40	13 347 340,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 351 517,01	13 159 692,69	13 159 692,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	189 395,87	-272 352,29	-272 352,29
6618	Intérêts des autres dettes	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6688	Autres	360 000,00	360 000,00	360 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 604 500,00	2 013 000,00	2 013 000,00
6714	Bourses et prix	6 500,00	13 000,00	13 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 750 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	848 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	3 241 998,09	3 241 998,09
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	3 241 998,09	3 241 998,09
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		314 389 346,76	338 023 074,93	338 023 074,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		381 214 344,30	405 104 431,49	405 104 431,49

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 224 202,10
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 427 326,45
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-272 352,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	403 000,00	50 000,00	50 000,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	300 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	78 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	248 552 463,00	262 464 046,22	262 464 046,22
70688	Autres prestations de services	248 172 463,00	262 464 046,22	262 464 046,22
7078	Autres marchandises	380 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	36 119 000,00	38 607 000,00	38 607 000,00
7472	Participat° Régions	125 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	35 994 000,00	38 607 000,00	38 607 000,00
75	Autres produits de gestion courante	82 573 923,40	90 583 385,27	90 583 385,27
752	Revenus des immeubles	460 938,04	168 638,00	168 638,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	82 112 985,36	90 414 747,27	90 414 747,27
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		367 648 386,40	391 704 431,49	391 704 431,49
76	Produits financiers (b)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7688	Autres	100 000,00	100 000,00	100 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 465 957,90	12 000 000,00	12 000 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	13 465 957,90	12 000 000,00	12 000 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		381 214 344,30	403 804 431,49	403 804 431,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		381 214 344,30	405 104 431,49	405 104 431,49

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	405 104 431,49
--	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
200201	Opération d'équipement n° 200201 (5)	22 149 108,31	23 812 120,00	23 812 120,00
200301	Opération d'équipement n° 200301 (5)	144 712 185,70	132 000 000,00	132 000 000,00
200502	Opération d'équipement n° 200502 (5)	7 247 826,65	9 010 178,00	9 010 178,00
201101	Opération d'équipement n° 201101 (5)	48 537 246,74	40 558 300,00	40 558 300,00
201301	Opération d'équipement n° 201301 (5)	31 180 741,32	0,00	0,00
201601	Opération d'équipement n° 201601 (5)	2 701 109,12	6 200 000,00	6 200 000,00
201902	Opération d'équipement n° 201902 (5)	3 822 332,26	1 983 200,00	1 983 200,00
201903	Opération d'équipement n° 201903 (5)	12 225 124,88	6 782 500,00	6 782 500,00
201904	Opération d'équipement n° 201904 (5)	329 600,00	1 290 000,00	1 290 000,00
31	Opération d'équipement n° 31 (5)	0,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	0,00	0,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	0,00	0,00	0,00
45	Opération d'équipement n° 45 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		272 905 274,98	221 636 298,00	221 636 298,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 483 529,04	32 390 529,04	32 390 529,04
1641	Emprunts en euros	32 483 529,04	32 390 529,04	32 390 529,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	50 000,00	50 000,00
261	Titres de participation	0,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 640 000,00	40 000,00	40 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 640 000,00	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		35 123 529,04	32 480 529,04	32 480 529,04
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 (6)	6 492 000,00	5 982 378,00	5 982 378,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 (6)	53 328,00	222 200,00	222 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		6 545 328,00	6 204 578,00	6 204 578,00
TOTAL DEPENSES REELLES		314 574 132,02	260 321 405,04	260 321 405,04
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 600 000,00	9 600 000,00	9 600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		9 600 000,00	10 900 000,00	10 900 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		324 174 132,02	271 221 405,04	271 221 405,04

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 221 405,04

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 634 000,00	3 172 386,00	3 172 386,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 094 000,00	260 000,00	260 000,00
1312	Subv. transf. Régions	190 000,00	82 386,00	82 386,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 350 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	194 169 806,48	157 463 084,48	157 463 084,48
1641	Emprunts en euros	194 169 806,48	157 463 084,48	157 463 084,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		196 803 806,48	160 635 470,48	160 635 470,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 400 000,00	27 700 000,00	27 700 000,00
10222	FCTVA	44 400 000,00	27 700 000,00	27 700 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		44 400 000,00	27 700 000,00	27 700 000,00
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45 (5)	6 492 000,00	5 982 378,00	5 982 378,00
458246	PART SIGEIF RECETTES - OPE 46 (5)	53 328,00	222 200,00	222 200,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		6 545 328,00	6 204 578,00	6 204 578,00
TOTAL RECETTES REELLES		247 749 134,48	194 540 048,48	194 540 048,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
28031	Frais d'études	66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		66 824 997,54	67 081 356,56	67 081 356,56
041	Opérations patrimoniales (9)	9 600 000,00	9 600 000,00	9 600 000,00
2031	Frais d'études	5 100 000,00	5 100 000,00	5 100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		76 424 997,54	76 681 356,56	76 681 356,56
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		324 174 132,02	271 221 405,04	271 221 405,04

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	271 221 405,04
---	-----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200201 (1)
LIBELLE : AMELIORATION CONTINUE DES 2019**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 540 384,67	a 0,00	23 812 120,00	b 23 812 120,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	545 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	43 995 384,67	0,00	23 812 120,00	23 812 120,00	0,00
2313	Constructions	3 089 080,51	0,00	4 352 640,00	4 352 640,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	2 445 246,65	0,00	1 785 160,00	1 785 160,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 550 844,64	0,00	15 688 320,00	15 688 320,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	19 900 910,39	0,00	1 986 000,00	1 986 000,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	9 302,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-23 812 120,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200301 (1)
LIBELLE : RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		314 757 872,90	a 0,00	132 000 000,00	b 132 000 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 032 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	313 725 347,90	0,00	132 000 000,00	132 000 000,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	313 725 347,90	0,00	132 000 000,00	132 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-132 000 000,00
---	------------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200502 (1)
LIBELLE : COMETHANISATION DES 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		8 476 190,33	a 0,00	9 010 178,00	b 9 010 178,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	8 418 337,21	0,00	7 760 178,00	7 760 178,00	0,00
2031	Frais d'études	8 418 337,21	0,00	7 760 178,00	7 760 178,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 853,12	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	57 853,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-9 010 178,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201101 (1)
LIBELLE : RENOVATION SAINT OUEN DES 2019**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		110 588 790,66	a 0,00	40 558 300,00	b 40 558 300,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 145 762,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	1 591 389,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	554 372,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	108 424 548,58	0,00	40 558 300,00	40 558 300,00	0,00
2313	Constructions	49 714 752,88	0,00	26 395 700,00	26 395 700,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	58 592 871,54	0,00	14 162 600,00	14 162 600,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	116 924,16	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 558 300,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201301 (1)
LIBELLE : EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		74 866 448,99	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 860 404,77	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	70 006 044,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	15 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	68 229 622,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	67 088,76	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 694 104,57	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201601 (1)
LIBELLE : RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 781 102,43	a 0,00	6 200 000,00	b 6 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 780 502,43	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	3 780 502,43	0,00	6 200 000,00	6 200 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 200 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201902 (1)
LIBELLE : FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 029 465,87	a 0,00	1 983 200,00	b 1 983 200,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	930 545,10	0,00	1 553 200,00	1 553 200,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	930 545,10	0,00	553 200,00	553 200,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 098 920,77	0,00	430 000,00	430 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	287 608,85	0,00	205 000,00	205 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	54 948,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 037 398,68	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2184	Mobilier	717 933,90	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 031,34	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 983 200,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201903 (1)
LIBELLE : PLANS PREVENTION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 461 792,39	a 0,00	6 782 500,00	b 6 782 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 445 592,39	0,00	5 828 500,00	5 828 500,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	42 560,00	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	284 975,35	0,00	600 000,00	600 000,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	223 161,85	0,00	700 000,00	700 000,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	940 397,04	0,00	778 500,00	778 500,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	820 654,21	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	89 662,69	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 044 181,25	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 200,00	0,00	954 000,00	954 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	16 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 782 500,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201904 (1)
LIBELLE : BIODECHETS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		862 100,00	a 0,00	1 290 000,00	b 1 290 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	862 100,00	0,00	1 290 000,00	1 290 000,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	862 100,00	0,00	1 090 000,00	1 090 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 290 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 31 (1)
LIBELLE : Amélioration continue de Nanterre avant 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 052 717,27	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	195 269,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	195 269,12	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 026,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 967,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 058,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 822 421,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 197 402,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 575 182,24	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	49 837,27	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 39 (1)
LIBELLE : Amélioration continue Isséane avant 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 785 697,14	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	227 688,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	227 688,90	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 558 008,24	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 516 484,99	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 851 411,68	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	190 111,57	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : Reconstruction Romainville avant 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		5 889 603,86	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 889 603,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	5 889 603,86	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)
LIBELLE : Cométhanisation Sycotom-SIAAP avant 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 089 477,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 089 477,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 089 477,93	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 321 405	0	260 321 405
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	213 267 798	0	213 267 798
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	8 368 500	0	8 368 500
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											10 900 000
Total dépenses de l'exercice	0	271 221 405	0	271 221 405								
RAR N-1 et reports	0	0	0									
Total cumulé dépenses d'investissement	0	271 221 405	0	271 221 405								

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	271 221 405	0	271 221 405								
RAR N-1 et reports	0	0	0									
Total cumulé recettes d'investissement	0	271 221 405	0	271 221 405								

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0	405 104 431	0	405 104 431								
RAR N-1 et reports	0	0	0									
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	405 104 431	0	405 104 431								

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0	405 104 431	0	405 104 431								
RAR N-1 et reports	0	0	0									
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	405 104 431	0	405 104 431								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	271 221 405	0	271 221 405
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	260 321 405	0	260 321 405
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 390 529	0	32 390 529
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	0	40 000
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	221 636 298	0	221 636 298
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 812 120	0	23 812 120
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	132 000 000	0	132 000 000
200502	COMETHANISATION DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 010 178	0	9 010 178
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 558 300	0	40 558 300
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 200 000	0	6 200 000
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 983 200	0	1 983 200
201903	PLANS PREVENTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 782 500	0	6 782 500
201904	BIODECHETS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 290 000	0	1 290 000

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 204 578	0	6 204 578
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 982 378	0	5 982 378
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 200	0	222 200
	<i>Dépenses d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 900 000	0	10 900 000
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 300 000
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 600 000	0	9 600 000

RECETTES													
Total recettes investissement		0	271 221 405	0	271 221 405								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 540 048	0	194 540 048
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 700 000	0	27 700 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 172 386	0	3 172 386
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 463 084	0	157 463 084
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 204 578	0	6 204 578
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 982 378	0	5 982 378
458246	PART SIGEIF RECETTES - OPE 46	0	0	0	0	0	0	0	0	0	222 200	0	222 200
	<i>Recettes d'ordre</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 681 357	0	76 681 357
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 081 357	0	67 081 357
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 600 000	0	9 600 000

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0	405 104 431	0	405 104 431								

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	338 023 075	0	338 023 075
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	299 524 736	0	299 524 736
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 340 000	0	9 340 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 556 000	0	10 556 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 347 340	0	13 347 340
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 013 000	0	2 013 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 241 998	0	3 241 998
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 081 357	0	67 081 357
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 081 357	0	67 081 357
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	405 104 431	0	405 104 431								
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	403 804 431	0	403 804 431
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0	50 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	262 464 046	0	262 464 046
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 607 000	0	38 607 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 583 385	0	90 583 385
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000	0	100 000
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000 000	0	12 000 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 300 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300 000	0	1 300 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	405 104 431,49
	Dépenses de l'exercice	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	405 104 431,49
011	Charges à caractère général	299 524 736,44	0,00	0,00	0,00	299 524 736,44
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 340 000,00	0,00	0,00	0,00	9 340 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	67 081 356,56	0,00	0,00	0,00	67 081 356,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 556 000,00	0,00	0,00	0,00	10 556 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	13 347 340,40	0,00	0,00	0,00	13 347 340,40
67	Charges exceptionnelles	2 013 000,00	0,00	0,00	0,00	2 013 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	3 241 998,09	0,00	0,00	0,00	3 241 998,09
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	405 104 431,49
	Recettes de l'exercice	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	405 104 431,49
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	262 464 046,22	0,00	0,00	0,00	262 464 046,22
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	38 607 000,00	0,00	0,00	0,00	38 607 000,00
75	Autres produits de gestion courante	90 583 385,27	0,00	0,00	0,00	90 583 385,27
76	Produits financiers	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
77	Produits exceptionnels	12 000 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	299 524 736,44	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	9 340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	67 081 356,56	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	10 556 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	13 347 340,40	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 013 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	3 241 998,09	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	405 104 431,49	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	262 464 046,22	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	38 607 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	90 583 385,27	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	12 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	271 221 405,04
Dépenses de l'exercice		271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	271 221 405,04
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
041	Opérations patrimoniales	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 390 529,04	0,00	0,00	0,00	32 390 529,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
Opérations d'équipement		221 636 298,00	0,00	0,00	0,00	221 636 298,00
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	23 812 120,00	0,00	0,00	0,00	23 812 120,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	132 000 000,00	0,00	0,00	0,00	132 000 000,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	9 010 178,00	0,00	0,00	0,00	9 010 178,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	40 558 300,00	0,00	0,00	0,00	40 558 300,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	6 200 000,00	0,00	0,00	0,00	6 200 000,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	1 983 200,00	0,00	0,00	0,00	1 983 200,00
201903	PLANS PREVENTION	6 782 500,00	0,00	0,00	0,00	6 782 500,00
201904	BIODECHETS	1 290 000,00	0,00	0,00	0,00	1 290 000,00
Opérations pour compte de tiers		6 204 578,00	0,00	0,00	0,00	6 204 578,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	5 982 378,00	0,00	0,00	0,00	5 982 378,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	222 200,00	0,00	0,00	0,00	222 200,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	271 221 405,04
	Recettes de l'exercice	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	271 221 405,04
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	67 081 356,56	0,00	0,00	0,00	67 081 356,56
041	Opérations patrimoniales	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	27 700 000,00	0,00	0,00	0,00	27 700 000,00
13	Subventions d'investissement	3 172 386,00	0,00	0,00	0,00	3 172 386,00
16	Emprunts et dettes assimilées	157 463 084,48	0,00	0,00	0,00	157 463 084,48
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	6 204 578,00	0,00	0,00	0,00	6 204 578,00
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45	5 982 378,00	0,00	0,00	0,00	5 982 378,00
458246	PART SIGEIF RECETTES - OPE 46	222 200,00	0,00	0,00	0,00	222 200,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	32 390 529,04	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	221 636 298,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	0,00	0,00	23 812 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	0,00	0,00	132 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	0,00	0,00	9 010 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	0,00	0,00	40 558 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	0,00	0,00	6 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	0,00	0,00	1 983 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201903	PLANS PREVENTION	0,00	0,00	6 782 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201904	BIODECHETS	0,00	0,00	1 290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	6 204 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	0,00	0,00	5 982 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	0,00	0,00	222 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	271 221 405,04	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	67 081 356,56	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	27 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	3 172 386,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	157 463 084,48	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	6 204 578,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45	0,00	0,00	5 982 378,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458246	PART SIGEIF RECETTES - OPE 46	0,00	0,00	222 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200201	AMELIORATION CONTINUE DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200301	RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS13 DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
200502	COMETHANISATION DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201101	RENOVATION SAINT OUEN DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201301	EXTENSION CONSIGNES DE TRI DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201601	RECONSTRUCTION ROMAINVILLE DES 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201902	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE 2019	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201903	PLANS PREVENTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
201904	BIODECHETS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458145	PART SIAAP DEPENSES - OPE 45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458146	PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458245	PART SIAAP RECETTES - OPE 45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458246	PART SIGEIF RECETTES - OPE 46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser – reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser – reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2021 CE 01 LT	07/12/2020	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BP 01 LT	11/12/2020	0,00	50 000 000,00	8 875,00	50 000 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
16434-Eonia	26/12/2006	10 026 666,62	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		10 026 666,62	50 000 000,00	8 875,00	50 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					130 000 000,00									
2020-OBLIG-CACIB-01	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	30/04/2020	30/04/2030	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-02	EMISSION OBLIGATAIRE	17/04/2020	25/05/2020	25/05/2034	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-03	EMISSION OBLIGATAIRE	22/05/2020	26/05/2020	26/05/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	18/06/2020	25/06/2020	25/05/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,750	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	01/07/2020	01/07/2040	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	X	F	O	A-1
2020-OBLIG-GFI-06	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2020	07/07/2020	07/07/2035	5 000 000,00	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,500	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-BRED-03	EMISSION OBLIGATAIRE	01/07/2021	09/07/2021	09/07/2029	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,360	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-01	EMISSION OBLIGATAIRE	16/06/2021	02/07/2021	30/04/2030	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,648	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-04	EMISSION OBLIGATAIRE	09/07/2021	20/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-GFI-05	EMISSION OBLIGATAIRE	21/07/2021	27/07/2021	20/07/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,160	EUR	X	F	O	A-1
2021-OBLIG-OCTO-02	EMISSION OBLIGATAIRE	23/06/2021	07/07/2021	07/07/2032	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.651 %	0,651	0,651	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 065 706 666,63									
1641 Emprunts en euros (total)					1 065 706 666,63									
2003 CE 01	CAISSE D'EPARGNE	22/07/2003	22/07/2003	22/07/2004	20 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.05 sur Euribor 12M) + 0.05	2,150	2,181	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	17/11/2003	17/11/2003	17/11/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	4,950	EUR	A	C	O	A-1
2003 CFF 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2003	15/12/2003	15/12/2004	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	4,970	EUR	A	C	O	A-1
2004 CA 04	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23/12/2004	23/12/2004	23/12/2005	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	C	O	A-1
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	20/12/2004	20/12/2004	01/01/2006	19 800 000,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,570	3,622	EUR	A	C	O	B-1
2005 CA 06	CREDIT AGRICOLE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CE 07	CREDIT FONCIER DE FRANCE	28/12/2005	28/12/2005	28/12/2006	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1.885 %	1,885	1,912	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 03	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/07/2005	27/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	3,690	EUR	A	C	O	A-1
2005 CFF 04	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/02/2005	04/02/2005	01/02/2006	25 000 000,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.0475 sur Euribor 12M) + 0.0475	2,331	2,365	EUR	A	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2005 DEXIA 05	SFIL CAFFIL	06/09/2005	06/09/2005	01/10/2006	25 000 000,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,089	EUR	A	C	O	A-1
2005SG04	SOCIETE GENERALE	29/07/2005	29/07/2005	29/07/2006	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	3,640	EUR	A	C	O	A-1
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	17/08/2006	17/08/2006	17/08/2007	30 000 000,00	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	2,460	2,456	EUR	A	C	O	D-2
2006 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0.98 %	0,980	0,994	EUR	A	C	O	A-1
2006 COP 01	CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/12/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,018	EUR	A	C	O	A-1
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/10/2006	02/10/2006	02/10/2007	20 000 000,00	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	3,980	4,038	EUR	A	C	O	D-3
2006 SG 06	SOCIETE GENERALE	03/10/2006	03/10/2006	03/10/2007	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,393	EUR	A	C	O	A-1
2007 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	02/04/2007	31/03/2007	01/01/2008	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1 %	1,000	1,015	EUR	A	C	O	A-1
2007 DEXIA 03 BIS	SFIL CAFFIL	29/02/2008	29/02/2008	01/03/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,190	EUR	A	C	O	A-1
2007 SG 07	SOCIETE GENERALE	14/12/2007	14/12/2007	30/06/2009	17 500 000,00	V	EONIA(Postfixé)-Floor 0 sur EONIA(Postfixé)	3,916	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 BEI 04	BEI Banque Europeenne d'Investissement	03/11/2008	03/11/2008	03/05/2009	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	4,760	EUR	A	C	O	A-1
2008 CA 05	CREDIT AGRICOLE	15/12/2008	15/12/2008	15/09/2009	21 500 000,00	F	Taux fixe à 4.99 %	4,990	5,063	EUR	A	C	O	A-1
2009 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	02/02/2009	02/02/2009	02/02/2010	20 000 000,00	F	Taux fixe à 4.741 %	4,741	4,741	EUR	A	C	O	A-1
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	04/12/2018	04/12/2018	01/04/2024	10 000 000,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,960	1,974	EUR	X	P	O	A-2
2018 DEXIA 01-Consolidation	SFIL CAFFIL	21/11/2018	02/10/2019	01/02/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,430	0,437	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 01	SOCIETE GENERALE	10/10/2018	15/10/2018	01/12/2018	11 906 666,63	F	Taux fixe à 1.29 %	1,290	1,315	EUR	T	C	O	A-1
2018 SG 02 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	27/11/2018	20/11/2019	20/02/2020	30 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,460	0,468	EUR	T	C	O	A-1
2018CE01	CAISSE D'EPARGNE	26/11/2018	10/12/2018	15/03/2019	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,360	0,366	EUR	T	C	O	A-1

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2019 ARKEA 01-Consolidation	ARKEA	02/05/2019	30/10/2020	30/01/2021	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,551	EUR	T	C	O	A-1
2019 CA 01	CREDIT AGRICOLE IDF	14/05/2019	14/05/2019	18/12/2020	10 000 000,00	V	Euribor 3M + 0.57	0,261	0,265	EUR	T	C	O	A-1
2019 CE 01-Consolidation	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2019	10/09/2020	07/12/2020	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,550	0,559	EUR	T	C	O	A-1
2019 CFF 01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	10/10/2019	01/10/2019	15/01/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,451	EUR	T	C	O	A-1
2019 DEXIA 01	SFIL CAFFIL	15/10/2019	30/10/2019	01/02/2020	75 000 000,00	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	0,441	EUR	T	C	O	A-1
2019 SG 01 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/05/2019	25/09/2020	25/09/2021	25 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	A	C	O	A-1
2019 SG 02	SOCIETE GENERALE	08/10/2019	25/10/2019	25/10/2020	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0.49 %	0,490	0,498	EUR	A	C	O	A-1
2019BEI01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	28/10/2019	30/10/2023	58 000 000,00	F	Taux fixe à 0.522 %	0,522	0,523	EUR	A	C	O	A-1
2020 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	21/02/2020	21/02/2025	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 01	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	17/05/2021	17/05/2028	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 02	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	05/08/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.285 %	0,285	0,285	EUR	X	F	O	A-1
2021 BEI 03	BEI Banque Europeenne d'Investissement	26/07/2021	06/08/2021	06/08/2029	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,004	EUR	X	F	O	A-1
2021-CE-01	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/06/2021	07/07/2021	07/07/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,620	EUR	X	F	O	A-1
83482	BEI Banque Europeenne d'Investissement	29/07/2019	29/07/2019	29/07/2025	82 000 000,00	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,030	0,030	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
16434-Eonia	SOCIETE GENERALE	26/12/2006	26/12/2006	01/03/2008	0,00	V	EONIA(Postfixé) + 0.01	3,700	3,819	EUR	A	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 195 706 666,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		130 000 000,00					0,00	719 723,83	0,00	434 689,59
2020-OBLIG-CACIB-01	N	0,00	A-1	15 000 000,00	8,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,00	97 200,00	0,00	65 243,84
2020-OBLIG-GFI-02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	12,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	112 500,00	0,00	67 808,22
2020-OBLIG-GFI-03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,40	F	Taux fixe à 0.6 %	0,600	0,00	90 000,00	0,00	54 000,00
2020-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	12,40	F	Taux fixe à 0.75 %	0,750	0,00	75 000,00	0,00	45 205,48
2020-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	18,50	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,00	80 000,00	0,00	40 109,59
2020-OBLIG-GFI-06	N	0,00	A-1	5 000 000,00	13,52	F	Taux fixe à 0.5 %	0,500	0,00	25 000,00	0,00	12 123,29
2021-OBLIG-BRED-03	N	0,00	A-1	10 000 000,00	7,52	F	Taux fixe à 0.36 %	0,360	0,00	36 000,00	0,00	17 260,27
2021-OBLIG-GFI-01	N	0,00	A-1	20 000 000,00	8,33	F	Taux fixe à 0.648 %	0,648	0,00	107 230,68	0,00	86 991,78
2021-OBLIG-GFI-04	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	16 000,00	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-GFI-05	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,55	F	Taux fixe à 0.16 %	0,160	0,00	15 693,15	0,00	7 189,04
2021-OBLIG-OCTO-02	N	0,00	A-1	10 000 000,00	10,52	F	Taux fixe à 0.651 %	0,651	0,00	65 100,00	0,00	31 569,04
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		696 154 561,17					32 390 529,04	12 439 968,86	0,00	4 789 512,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		696 154 561,17					32 390 529,04	12 439 968,86	0,00	4 789 512,51
2003 CE 01	N	0,00	A-1	2 250 000,00	1,56	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 125 000,00	0,00	0,00	0,00
2003 CFF 04	N	0,00	A-1	11 578 947,36	21,88	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	526 315,79	573 157,89	0,00	65 348,68
2003 CFF 05	N	0,00	A-1	11 578 947,36	21,96	F	Taux fixe à 4.97 %	4,970	526 315,79	575 473,68	0,00	22 888,16
2004 CA 04	N	0,00	A-1	8 666 666,61	12,99	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	666 666,67	365 733,33	0,00	6 564,44
2004DEXIA03	N	0,00	B-1	9 240 000,00	13,00	C	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,622	660 000,00	334 449,50	0,00	309 709,40
2005 CA 06	N	0,00	A-1	9 333 333,30	13,99	F	Taux fixe à 4.08 %	4,140	666 666,67	386 088,89	0,00	2 946,67
2005 CE 07	N	0,00	A-1	9 333 333,28	13,99	F	Taux fixe à 4.075 %	4,134	666 666,67	385 615,74	0,00	2 943,06
2005 CFF 03	N	0,00	A-1	18 666 666,72	13,58	F	Taux fixe à 3.69 %	3,690	1 333 333,33	688 800,00	0,00	268 276,67
2005 CFF 04	N	0,00	A-1	11 666 666,72	13,08	F	Taux fixe à 4.43 %	4,495	833 333,33	524 011,58	0,00	443 922,92
2005 DEXIA 05	N	0,00	A-1	11 666 666,72	13,75	F	Taux fixe à 4.03 %	4,089	833 333,33	476 696,76	0,00	110 358,56
2005SG04	N	0,00	A-1	18 666 666,72	13,58	F	Taux fixe à 3.64 %	3,640	1 333 333,33	679 466,67	0,00	267 930,60

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2006 CA 04	N	0,00	D-2	15 000 000,00	14,63	C	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	3,288	1 000 000,00	408 531,63	0,00	156 753,70
2006 CFF 01	N	0,00	A-1	9 999 999,95	14,17	F	Taux fixe à 3.895 %	3,952	666 666,67	394 909,72	0,00	307 993,52
2006 COP 01	N	0,00	A-1	9 999 999,95	14,92	F	Taux fixe à 3.96 %	4,018	666 666,67	401 500,00	0,00	30 800,00
2006 IXIS 05	N	0,00	D-3	9 999 999,95	14,75	C	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,038	666 666,67	403 527,78	0,00	92 866,67
2006 SG 06	N	0,00	A-1	9 999 999,95	14,76	F	Taux fixe à 4.28 %	4,342	666 666,67	433 944,44	0,00	98 757,04
2007 CFF 01	N	0,00	A-1	21 000 000,00	20,00	F	Taux fixe à 4.16 %	4,221	1 000 000,00	885 733,33	0,00	841 244,45
2007 DEXIA 03 BIS	N	0,00	A-1	11 333 333,29	16,17	F	Taux fixe à 4.13 %	4,190	666 666,67	474 567,59	0,00	373 229,63
2007 SG 07	N	0,00	A-1	11 000 000,00	21,00	V	Euribor 12M(Postfixé) + 1.75	1,487	500 000,00	157 317,74	0,00	84 602,28
2008 BEI 04	N	0,00	A-1	9 999 999,99	11,84	F	Taux fixe à 4.76 %	4,760	769 230,77	476 000,00	0,00	289 261,53
2008 CA 05	N	0,00	A-1	23 516 666,71	16,71	F	Taux fixe à 4.99 %	5,063	1 383 333,33	1 189 780,03	0,00	328 268,08
2009 BEI 01	N	0,00	A-1	10 400 000,00	12,09	F	Taux fixe à 4.741 %	4,741	800 000,00	493 064,00	0,00	414 679,47
2018 CDC 01	N	0,00	A-2	0,00	42,00	V	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,974	0,00	0,00	0,00	0,00
2018 DEXIA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	9 200 000,00	22,83	V	(Euribor 3M + 0.43)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,437	400 000,00	39 453,70	0,00	6 306,67
2018 SG 01	N	0,00	A-1	9 556 666,59	15,17	F	Taux fixe à 1.29 %	1,315	626 666,68	121 911,22	0,00	9 599,75
2018 SG 02 - Consolidation	N	0,00	A-1	28 000 000,00	27,89	V	(Euribor 3M + 0.46)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,468	1 000 000,00	128 835,15	0,00	14 145,00
2018CE01	N	0,00	A-1	17 000 000,00	16,96	V	(Euribor 3M + 0.36)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,366	1 000 000,00	60 677,50	0,00	2 560,00
2019 ARKEA 01-Consolidation	N	0,00	A-1	9 500 000,00	18,83	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,551	500 000,00	51 218,75	0,00	8 250,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
2019 CA 01	N	0,00	A-1	9 375 000,00	18,71	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,580	500 000,00	52 944,68	0,00	1 686,25
2019 CE 01-Consolidation	N	0,00	A-1	9 375 000,00	18,68	V	(Euribor 3M + 0.55)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,559	500 000,00	51 230,20	0,00	3 254,17
2019 CFF 01	N	0,00	A-1	45 000 000,00	17,79	F	Taux fixe à 0.45 %	0,451	2 500 000,00	198 281,24	0,00	39 843,75
2019 DEXIA 01	N	0,00	A-1	67 500 000,00	17,83	F	Taux fixe à 0.44 %	0,441	3 657 000,00	290 812,50	0,00	45 970,83
2019 SG 01 - Consolidation	N	0,00	A-1	23 750 000,00	18,73	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,447	1 250 000,00	104 561,12	0,00	1 650,00
2019 SG 02	N	0,00	A-1	45 000 000,00	17,82	F	Taux fixe à 0.49 %	0,498	2 500 000,00	223 562,50	0,00	38 757,64
2019BEI01	N	0,00	A-1	58 000 000,00	17,82	F	Taux fixe à 0.522 %	0,523	0,00	302 760,00	0,00	51 008,48
2020 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	3,14	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 01	N	0,00	A-1	30 000 000,00	6,38	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2021 BEI 02	N	0,00	A-1	15 000 000,00	11,59	F	Taux fixe à 0.285 %	0,285	0,00	42 750,00	0,00	17 100,00
2021 BEI 03	N	0,00	A-1	15 000 000,00	7,60	F	Taux fixe à 0.004 %	0,004	0,00	600,00	0,00	240,00
2021-CE-01	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,52	F	Taux fixe à 0.62 %	0,620	0,00	62 000,00	0,00	29 794,44
83482	N	0,00	A-1	0,00	22,58	V	(Euribor 12M + 0.03)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,030	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16434-Eonia	N	0,00	A-1	0,00	15,17	V	EONIA(Postfixé) + 0.01	-0,488	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		826 154 561,17					32 390 529,04	13 159 692,69	0,00	5 224 202,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
2018 CDC 01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 000 000,00	0,00	2	40,00		(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	4 141 642,05	(Inflation Livret A + 0.26)-Floor 0 sur Inflation Livret A	1,974	0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		10 000 000,00	0,00						4 141 642,05			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
2004DEXIA03	SFIL CAFFIL	19 800 000,00	9 240 000,00	1	30,00		Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 3.57% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	2 126 604,86	Taux fixe 3.57% à barrière 6% sur Euribor 12M(Postfixé)	3,622	334 449,50	0,00	1,12
TOTAL (B)		19 800 000,00	9 240 000,00						2 126 604,86			334 449,50	0,00	1,12
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
2006 CA 04	CREDIT AGRICOLE	30 000 000,00	15 000 000,00	2	30,00		Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*366) sinon Inflation	0,00	Si Euribor 12M(Postfixé)<=6 alors Inflation française hors tabac + ((1.35/360)*365) sinon Inflation	3,288	408 531,63	0,00	1,82
2006 IXIS 05	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20 000 000,00	9 999 999,95	3	30,00		Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	0,00	Taux fixe 3.98% si Spread CMS EUR 20A(Postfixé)-CMS EUR 1A(Postfixé) >= -0.05% sinon (4.5% - 2 x spr	4,038	403 527,78	0,00	1,21
TOTAL (D)		50 000 000,00	24 999 999,95						0,00			812 059,41	0,00	3,03

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		79 800 000,00	34 239 999,95						6 268 246,91			1 146 508,91	0,00	4,14

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	49	1	0	0	0
	% de l'encours	95,86	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	791 914 561,22	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0
	% de l'encours	1,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	9 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	1	1	0	0
	% de l'encours	0,00	1,82	1,21	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	15 000 000,00	9 999 999,95	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2021-12-10

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5	10/12/2021
L	MOBILIER	10	10/12/2021
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 2 ANS	2	10/12/2021
L	AUTRE PETIT MATERIEL D'UNE VALEUR INFERIEURE A 3000 - DUREE 5 ANS	5	10/12/2021
L	MAQUETTES DES INSTALLATIONS DU SYCTOM	5	10/12/2021
L	VEHICULE	5	10/12/2021
L	BORNES DE PESEE	10	10/12/2021
L	PORTIQUES DETECTION RADIO-ACTIVITES	10	10/12/2021
L	BATIMENTS DE LOCAUX ADMINISTRATIFS CONSTRUCTION	30	10/12/2021
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - USINE D'INCINERATION	20	10/12/2021
L	PROCESS INDUSTRIEL EQUIPEMENTS - CENTRE DE TRI	15	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (PROCESS)	20	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - UNITE D'INCINERATION (BATIMENTS)	40	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (PROCESS)	15	10/12/2021
L	TRAVAUX D'AMELIORATION CONTINUE - CENTRE DE TRI (BATIMENTS)	30	10/12/2021
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE D'INCENDIE ET DE DEFENSE CIVILE	25	10/12/2021
L	VOIRIE ET RESEAUX	25	10/12/2021
L	LOGICIEL INFORMATIQUE - CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	5	10/12/2021
L	FRAIS D'ETUDE NON SUIVIS DE REALISATION (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5	10/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC POUR LA CONSTRUCTION DE DECHETTERIES	5	10/12/2021
L	AUTRE SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PUBLIC (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	15	10/12/2021
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT VERSEE A DES PERSONNES DE DROIT PRIVE (DUREE REGLEMENTAIRE MAXIMALE)	5	10/12/2021
L	CENTRE DE NANTERRE - BATIMENT (LIVRE EN 2004)	39	10/12/2021
L	CENTRE DE NANTERRE - PROCESS INDUSTRIEL (LIVRE EN 2004)	20	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - BATIMENT SAINT OUEN 2	39	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	30	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - TRAITEMENT DES FUMEEES - BATIMENT -SAINT OUEN 2	23	10/12/2021
L	CENTRE DE SAINT OUEN - PROCESS INDUSTRIEL SAINT OUEN 2	20	10/12/2021
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - BATIMENT - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	37	10/12/2021
L	CENTRE DE ROMAINVILLE 1 - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE DE TRANSFERT ROMAINVILLE 1	38	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - BATIMENT - CENTRE MULTIFILIERES	40	10/12/2021
L	CENTRE D'ISSEANE - PROCESS INDUSTRIEL - CENTRE MULTIFILIERES	20	10/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	CENTRE D'ISSEANE - FRAIS D'ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS	5	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CAPTEURS SOLAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - ADEME - CENTRE DE TRI SELECTIF	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRANSPORT ALTERNATIF DES DECHETS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - AESN - TRAVAUX RECYCLAGE DES EAUX	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE MACHEFERS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGES MACHEFERES - AC 1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - AIDE SUPPLEMENTAIRE A LA VALORISATION	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - VALORISATION ENERGETIQUE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES - SOLDE 2012	28	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - FOUILLES ARCHEOLOGIQUES (ACOMPTE EN 2009)	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - INSTALLATION DE CAPTEURS	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ROMAINVILLE - REGION IDF - TRAVAUX DE RENOVATION	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - REGION IDF - DECHETTERIE MEUDON	18	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - OXYDE D'AZOTE	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - TOITURES	20	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - TOITURE VEGETALISEE	29	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - PARIS 15 - CENTRE DE TRI - TRANCHES 1 ET 2	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SEVRAN - CENTRE DE TRI	30	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - ISSEANE - CENTRE DE TRI	40	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MGP - CHALEUR SUR LES FUMÉES DE SAINT OUEN	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SYELOM - SUBVENTION SYCTOM DECHETTERIE DE MEUDON	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - LIGNE DE TRANSFERT PAPIER - ISSEANE	10	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SOLDE MODERNISATION ROMAINVILLE 29/12/2015	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - SAINT OUEN - TRAITEMENT DES REFIOM	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - VNF - POSTE DE CHARGE - MACHEFERS - AC1 ET 2	15	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - NANTERRE - CENTRE DE TRI	27	10/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - REQUALIFICATION LIGNE OE ISSEANE	0	10/12/2021
L	SUBVENTIONS INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT - MODERNISATION CENTRE DE TRI ROMAINVILLE	0	10/12/2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	3 241 998,09		2 800 819,91	6 042 818,00	0,00	6 042 818,00
Equilibrer les dépenses d'exploitation dans le cadre de la crise sanitaire	3 241 998,09	27/11/2020	2 800 819,91	6 042 818,00	0,00	6 042 818,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	3 241 998,09		2 800 819,91	6 042 818,00	0,00	6 042 818,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		33 690 529,04	I 33 690 529,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		32 390 529,04	32 390 529,04
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	32 390 529,04	32 390 529,04
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 300 000,00	1 300 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 300 000,00	1 300 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	33 690 529,04	0,00	0,00	33 690 529,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		94 781 356,56	III 94 781 356,56
Ressources propres externes de l'année (a)		27 700 000,00	27 700 000,00
10222	FCTVA	27 700 000,00	27 700 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		67 081 356,56	67 081 356,56
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	67 081 356,56	67 081 356,56
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	94 781 356,56	0,00	0,00	0,00	94 781 356,56

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 33 690 529,04
Ressources propres disponibles	IV 94 781 356,56
Solde	V = IV – II (6) 61 090 827,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45		Intitulé de l'opération : PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 PART SIAAP RECETTES - OPE 45			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 707 025,34	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	
45 PART SIAAP DEPENSES - OPE 45 (5)	6 707 025,34	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	6 707 025,34	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	
RECETTES (b)	4 419 410,83	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 419 410,83	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 419 410,83	0,00	5 982 378,00	5 982 378,00	

N° opération : 46		Intitulé de l'opération : PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 PART SIGEIF RECETTES - OPE 46			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	194 805,62	0,00	222 200,00	222 200,00	
45 PART SIGEIF DEPENSES - OPE 46 (5)	194 805,62	0,00	222 200,00	222 200,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	194 805,62	0,00	222 200,00	222 200,00	
RECETTES (b)	152 756,71	0,00	222 200,00	222 200,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	152 756,71	0,00	222 200,00	222 200,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	152 756,71	0,00	222 200,00	222 200,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204131		Subventions d'équipement	Départements	Département	750 000,00
2041481		Subventions biens mobiliers, matériels, études	Collectivités Territoriales ou EPA	Etablissement de droit public	600 000,00
2041482		Subventions d'équipement	Communes	Commune	700 000,00
2041581		Subventions pour biens mobiliers	EPT	Etablissement de droit public	778 500,00
2041582		Subventions d'équipement - Bâtiments et installations	EPT	Etablissement de droit public	1 500 000,00
20421		Subventions pour biens mobiliers, matériel et études	Associations	Association	300 000,00
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	1 250 000,00
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	500 000,00
20422		Subventions d'équipement aux personnes de droit privé pour les biodéchets	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	1 090 000,00
20422		Subventions d'équipements aux personnes de droit privé pour le réemploi et l'anti-gaspillage	Personnes de droit privé	Autre personne de droit privé	700 000,00
FONCTIONNEMENT					
6281		Informations sur le recyclage	CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	Association	10 000,00
6281		Informations sur les réseaux de chaleur et la valorisation des déchets	AMORCE	Association	10 000,00
6281		Information, sensibilisation et communication sur le recyclage des graves de mâchefers	ANGM	Association	10 000,00
6281		Informations et sensibilisation à destination des utilisateurs de Transport de Fret	AUTF	Association	2 000,00
6281		Informations pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers	CITEO	Entreprise	1 000,00
6281		Observatoire des Déchets Ile de France - Informations sur les technologies	ORDIF	Association	3 000,00
6281		Réseau national d'échanges sur la filière de valorisation des biodéchets	COMPOST PLUS	Autre personne de droit privé	6 000,00
6281		Diffusion d'informations sur les déchets ménagers à destination des collectivités	RESEAU IDEAL CONNAISSANCES	Association	8 000,00
6281		Renouvellement du transport fluvial de fret	ENTREPRENDRE POUR LE FLUVIAL	Entreprise	4 000,00
6281		Réseau d'experts pour l'environnement	AFITE	Autre personne de droit privé	3 200,00
6281		Lutte contre la Pollution atmosphérique	AIRPARIF	Association	52 600,00
6281		Informations sur les nouveautés et les évolutions réglementaires	ASTE	Association	900,00
6281		Infos sur la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, la cogénération et le biogaz	ATEE	Association	16 700,00
6281		Réseau d'experts au service de l'économie circulaire	RISPO	Association	300,00
6281		Développement d'une réflexion sur les meilleures pratiques environnementales	ASSOCIATION OREE	Association	7 500,00
6281		Think tank pour le développement métropolitain	CERCLE DU GRAND PARIS	Association	3 000,00
6281		Organisme d'influence autour de l'intelligence écologique pour promouvoir l'économie circulaire	INSTITUT NATIONAL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE	Autre personne de droit privé	7 700,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6281		Plateforme d'échanges sur la gouvernance et la gestion des ressources en eau	PARTENARIAT FRANCAIS POUR L'EAU	Association	2 000,00
6281		Réseau de philanthropie	FONDATION DE FRANCE	Association	15 000,00
6281		Organisme de formation	ADIAJ	Autre personne de droit privé	30,00
6281		Diffusion des pratiques responsables au sein des métiers du numérique	ALLIANCE GREEN IT	Association	1 000,00
6281		Association abordant les problématiques liées à l'informatique et à la communication	COTER NUMERIQUE	Association	500,00
6281		Syndicat ayant pour objectif d'équiper le territoire en augmentant la part d'énergies renouvelables	SIPPEREC	Etablissement de droit public	11 600,00
6281		Portail de l'administration numérique en Ile-de-France	GIP MAXIMILIEN	Autre personne de droit public	17 000,00
6281		Réseau associatif dédié à la qualité des actions de solidarité internationale	F3E	Association	1 100,00
6281		Groupement de soutien aux initiatives de solidarité et coopérations internationales	YCID	Autre personne de droit privé	1 000,00
6281		Echanges de savoirs ou de savoir-faire entre professionnels territoriaux	AFIGESE	Association	986,00
6281		Etudes et analyses des évolutions urbaines de Paris et sa métropole	APUR	Association	50 000,00
6281		Défense des intérêts des adhérents au près des fournisseurs de logiciels	ACPUSI	Association	747,00
6281		Cotisations à déterminer	A DETERMINER	Autre personne de droit privé	300,00
6281		Contribution à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre	CENTRE HUBERTINE AUCLERT	Etablissement de droit public	1 500,00
6281		Objectivation des projets permettant de tirer des enseignements pour d'autres projets	INSTITUT DE COOPERATION POUR LA CULTURE	Association	6 000,00
65733		Subventions de fonctionnement pour le réemploi et la lutte contre le gaspillage	Départements	Département	20 000,00
657348		Subvention pour accueil d'un centre de traitement	Collectivités accueillant un centre de traitement du SYCTOM	Etablissement de droit public	3 285 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, pour le réemploi, l'innovation et la lutte contre le gaspillage	Collectivités Locales	Etablissement de droit public	400 000,00
657348		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective et des bio-déchets	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	60 000,00
657358		Soutien actions de Prévention, développement de la Collecte Sélective	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	157 000,00
657358		Reversement des aides émanant d'Eco-Emballages dans le cadre du barème F et des recettes du verre	Collectivités locales ou établissements publics sur le territoire du Syctom	Etablissement de droit public	4 383 000,00
6574		Subventions à déterminer	Personnes de droit privé / Associations	Association	30 000,00
6574		Soutien développement des bio-déchets	Personnes de droit privé / Associations	Association	430 000,00
6574		Soutien actions de Prévention, pour le réemploi, l'innovation et la lutte contre le gaspillage	Personnes de droit privé / Associations	Association	245 000,00
6574		Soutien actions pour l'innovation	Personnes de droit privé / Associations	Association	30 000,00
6574		Soutien aux actions de tri	Collectivités Locales / Personnes de droit privé / Associations	Association	25 000,00
6574		Subventions à déterminer	Collectivités Locales / Personnes de droit privé / Associations	Association	270 000,00
6574		Amélioration de la collecte et du traitement des déchets ménagers dans les PVD	Organismes faisant l'objet d'une convention avec le Syctom	Autre personne de droit privé	1 000 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Organisme à but non lucratif dont l'objectif est de peser sur le débat économique et social	INSTITUT SAPIENS	Association	30 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
200201/2019 AMELIORATION CONTINUE	146 757 831,85	31 360 890,57	178 118 722,42	53 629 133,37	23 812 120,00	15 707 745,04	84 969 724,01
201904/2019 BIODECHETS	9 957 100,00	1 290 000,00	11 247 100,00	927 100,00	1 290 000,00	1 290 000,00	7 740 000,00
200502/2019 COMETHANISATION et METHANISATION	53 122 318,27	-5 563 356,00	47 558 962,27	12 830 816,27	9 010 178,00	11 940 684,00	13 777 284,00
201301/2019 EXTENSIONS CONSIGNES DE TRI	85 999 251,99	-7 000 000,00	78 999 251,99	78 999 251,99	0,00	0,00	0,00
201902/2019 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES 2019	15 316 299,48	2 092 622,00	17 408 921,48	5 549 257,38	1 983 200,00	1 309 578,00	8 566 886,10
201903/2019 PLANS DE PREVENTION	94 343 757,42	-36 073 849,50	58 269 907,92	14 319 567,25	6 782 500,00	7 000 732,70	30 167 107,97
200301/2019 RECONSTRUCTION CENTRE D'IVRY PARIS 13	633 295 730,13	18 900 000,00	652 195 730,13	343 295 730,13	132 000 000,00	71 700 000,00	105 200 000,00
201601/2019 RECONSTRUCTION ROMAINVILLE	208 250 739,00	0,00	208 250 739,00	5 950 739,00	6 200 000,00	5 100 000,00	191 000 000,00
201101/2019 RENOVATION SAINT OUEN	208 034 172,99	0,00	208 034 172,99	124 059 672,99	40 558 300,00	18 927 000,00	24 489 200,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		87,00	0,00	87,00	48,20	12,00	60,20
Adjoint administratif pal 1 cl	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	15,00	0,00	15,00	8,80	0,00	8,80
Adjoint administratif terr.	C	11,00	0,00	11,00	8,80	0,00	8,80
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	19,00	0,00	19,00	6,00	10,00	16,00
Attaché principal	A	10,00	0,00	10,00	5,00	2,00	7,00
Directeur territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	12,00	0,00	12,00	4,80	0,00	4,80
Rédacteur principal 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	7,00	0,00	7,00	3,80	0,00	3,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		80,00	0,00	80,00	33,30	28,40	61,70
Adjoint technique principal de 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	26,00	0,00	26,00	6,60	14,80	21,40
Ingénieur contractuel	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef	A	7,00	0,00	7,00	2,00	2,00	4,00
Ingénieur en chef hors classe	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	30,00	0,00	30,00	16,70	8,60	25,30
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,50	0,50
Collaborateur de cabinet		1,00	0,00	1,00	0,00	0,50	0,50
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		168,00	0,00	168,00	81,50	40,90	122,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-a°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	A	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché principal	A	ADM	0	0,00	A	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	0	0,00	110	CDD
D.G.A.S. + 400.000 hab	A	OTR	0	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-1	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-3-1°	CDD
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur	A	TECH	0	0,00	3-1	CDD
Ingénieur contractuel	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur en chef	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur en chef hors classe	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	3-4	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	3-a°	CDD

SYCTOM, L'AGENCE METROPOL. DES DECHETS - BUDGET SYCTOM - BP - 2022

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	A
Ingénieur principal	A	TECH	0	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 86 rue Regnault - 75013 PARIS (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
21/11/2016 - Détention d'une part du capital	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	Société d'Economie Mixte Locale	50 000,00
09/12/2016 - Détention d'une part du capital	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	2 400 840,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				
06/01/2020 - Avance sur compte courant	Semardel	Semardel	Société d'Economie Mixte Locale	10 000 000,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Tableau récapitulatif des votes du Budget Primitif 2022

Pour	Contre	Abstention
BADINA-SERPETTE Frederic	CAEDDU Jean-Luc (pouvoir à Mme MAGNE)	
BARODY-WEISS Christiane	MAGNE Marie-Helene	
BELHOMME Jacqueline	TOLLARD Virginie	
BEN MOHAMED Khaled (pouvoir à Mme SEBAHI)		
BLOT Benoit		
BOHBOT Jack-Yves (pouvoir à M. BOULARD)		
BOUAMRANE Karim (pouvoir à M.DUPREY)		
BOULARD Geoffroy		
BOUYSSOU Philippe		
BROSSEL Colombe		
BUDAKCI Michel (pouvoir à Mme CROCHETON)		
CARRATALA Henri (en suppléance de M. TORO)		
CESARI Eric		
CHEVALIER Pierre		
CHIAKH Sidi		
CHIBANE Kader		
CLAVEAU Michele		
COUMET Jerome (pouvoir à M. DAVIAUD)		
CROCHETON-BOYER Florence		
DATI Rachida (pouvoir à M. LAUSSUCQ)		
DAVIAUD Jean-Philippe		
DESCHIENS Sophie		
DUMONT Jean-Phillipe (pouvoir à Mme DESCHIENS)		
DUPREY Corentin		
DU SARTTEL Capucine (en suppléance de M.BERDOATI Eric)		
EL AARAJE Lamia		
EL KOURADI Fouad		
FAUCONNET Jean-Paul		
FERREIRA Lino (pouvoir à M.CHIBANE)		
FRANCHI Vincent (pouvoir à Mme DESCHIENS)		
GOVCIYAN Alexis (pouvoir à M. CESARI)		
HANOTTIN Mathieu		
HERRATI Nadine		
JABOUIN Julien		
JAMET-FOURNIER Boris (pouvoir à M. SIMONDON)		
KOMITES Penelope (pouvoir à Mme BROSSEL)		
LAHOUASSA Anessa		
LASCoux Patrick (pouvoir à M. CHIBANE)		
LAUSSUCQ Jean		
LE GAC Thierry (pouvoir à M. PINARD)		
LEJEUNE Yvon		
LETISSIER Florentin		
LIBERT-ALBANEL Charlotte		
MABCHOUR Najat (pouvoir à M. LETISSIER)		
MARSEILLE Hervé (pouvoir à M. SANTINI)		
MATHIOUDAKIS Alain (en suppléance de M. BAGUET)		
MENDES Odette		
MESSOUSSI Abdelfattah (pouvoir à M. DUPREY)		
MONTSENY Françoise (pouvoir à M. HERRATI)		
PETIT Carine (pouvoir à M. RAIFAUD)		
PINARD Patrice		
RAIFAUD Sylvain		
REDLER Jeremy		
REIGADA Gabriela		
SANTINI Andre		
SEBAHI Sabrina		
SIMONDON Paul		
SITBON Florian		
THEVENOT Pascal (pouvoir à M. CESARI)		
VASA Lea		
VAUGLIN Francois (pouvoir à Mme BROSSEL)		
ZOUAOUI Zineb (pouvoir à M. BOUYSSOU)		

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Approbation du Budget Primitif 2022

Date de transmission de l'acte : 20/12/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 20/12/2021

Numéro de l'acte : C3791 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 075-257500074-20211220-C3791-BF

Date de décision : 20/12/2021

Acte transmis par : Vanessa LEMAR

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires